

# C MAG

VILLE DE CHARENTON-LE-PONT



Si débarrassé la  
Souhait, le maître  
faire du d'après, de son  
étude et son plat.

**Restauration scolaire**  
Au menu : du bon et du Bio !

# SOMMAIRE

P. 4

**Dossier** : entre festivités et solidarité

P. 10

Signature d'une convention TICE

P. 12

La restauration scolaire

P. 16

2017 : l'année des grands projets

P. 19

Des aides sociales pour le plus grand nombre

P. 21

Interview exclusive d'Evan Fournier

P.26

L'actualité artistique et culturelle

P.28

Démocratie locale

## INFOS OFFICIELLES

### Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de Ville le **jeudi 2 mars à partir de 19h**.

### Permanence du Député

Le Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le **lundi 27 février à 19h**.

### Vos élus à votre rencontre tous les samedis matins

Une permanence sera assurée les samedis matins 25 février et 4 mars au marché et le 4 mars devant le supermarché Aldi.

## SANTÉ

### Permanences pharmacies

• Dimanche 5 février  
PHARMACIE PRINCIPALE DE LA POSTE  
7, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice  
Tél. 01.43.96.44.93.

• Dimanche 12 février  
PHARMACIE DU MARCHÉ  
68bis, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.00.38.

• Dimanche 19 février  
GRANDE PHARMACIE DE CHARENTON  
3, place des Marseillais  
Tél. 01.43.75.14.68.

• Dimanche 26 février  
PHARMACIE BERCY II  
8 - 10, place de l'Europe  
Tél. 01.49.77.56.56.

• Dimanche 5 mars  
PHARMACIE DE GRAVELLE  
118, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.18.32.

### Droit français

#### Donation au profit de votre commune

Depuis le mois d'octobre dernier, les notaires ont la possibilité de minorer l'émolument proportionnel (plus simplement leur rémunération) applicable aux donations ou legs réalisés au profit de l'Etat ou de ses établissements publics, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. La donation ou le legs doivent être destinés au domaine public mobilier ou immobilier, ou servir au financement de l'acquisition de biens relevant de l'un ou de l'autre.

**Décret n°2016-1369 du 12 octobre 2016.**

## CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus :

[www.charenton.fr/contact/](http://www.charenton.fr/contact/)

### Hervé GICQUEL

Maire de Charenton,  
Conseiller départemental du Val-de-Marne  
Conseiller métropolitain

### Marie-Hélène MAGNE

1<sup>er</sup> Maire adjoint chargé de l'enfance  
et de l'éducation  
Vice-Présidente de Paris Est Marne et Bois

### Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé des finances et des ressources  
humaines

### Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors  
et de la résidence Jeanne d'Albret

### Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain  
et durable de la Ville  
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

### Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie,  
des espaces verts, de l'entretien des bâtiments  
et de la commission de sécurité

### Clotilde CERTIN

Maire adjoint chargé des sports

### Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité  
et de la gestion du domaine public

### Delphine HERBERT

Maire adjoint chargé de la culture  
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

### Jean-Marc BOCCARA

Maire-Adjoint chargé de l'animation événementielle, des  
actions commémoratives, des anciens combattants et du  
devoir de mémoire.

### Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué  
chargé de l'économie, de l'emploi,  
des relations avec les grandes entreprises

### Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social,  
de la santé, des personnes handicapées  
et dépendantes et de la maison médicalisée

### Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué  
chargé du logement et de l'habitat social  
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

### Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles

### André ROURE

Conseiller municipal délégué  
chargé des relations avec les syndicats intercommunaux  
et les partenaires institutionnels de la ville

### Rachel GRUBER

Conseillère municipale déléguée  
chargée de la médiation - prévention

### Gabriela KADOUCH

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

### Fabien BENOIT

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseigne-  
ment secondaire et au numérique

### Joël MAZURE

Conseiller municipal chargé des relations avec les  
commerçants du marché du Centre, des affaires juridiques et  
de l'administration des biens.

## Le chiffre du mois

**30 774 charentonnaises et charentonnais**

Suite à l'enquête réalisée de 2012 à 2016,  
l'INSEE a publié les chiffres officiels de la population  
charentonnaise. La ville compte ainsi 30 774 résidents.

Cmag N° 216 - Février 2017 - 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Hervé Gicquel - Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier

Rédactrice : Marion Fuzon. Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : D. Custodio - X. Delaruelle - C. Lormier

Photos : N. Baron - Fotolia - M. Fuzon - Y. Lastes - JP. Le Nai

Mise en page : C. Doumbé

Impression : ETC. INN - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : M. Aïchi



## Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Le temps de présenter ses vœux de nouvelle année est déjà écoulé. Toutefois, je souhaite débiter ce premier édito de 2017 en formulant quelques espoirs que, je n'en doute pas, nous avons tous en commun.

Quand une nouvelle année commence, nous formulons le vœu qu'elle soit meilleure que celle qui vient de s'écouler... gageons que tel sera le cas. Souhaitons avant tout, au niveau local comme au niveau national, que nous nous retrouvions dans les valeurs essentielles que sont le respect, la solidarité, l'humanisme, le partage et l'égalité des chances ; toutes ces valeurs, que nous tentons ensemble localement de renforcer au quotidien.

Or, l'audace et l'attractivité sont de formidables accélérateurs des solidarités et du bien vivre ensemble. Voilà pourquoi Charenton cherche, dans tous les secteurs, à être la plus innovante possible pour proposer aux habitants des solutions et des services adaptés à leurs besoins. C'est dans cet esprit que, depuis le 11 janvier, le portail "Mon espace Ch@renton", par exemple, a été lancé. C'est ainsi également que, depuis quelques jours, de nouveaux dispositifs ont été mis en œuvre pour soutenir les familles devant financer un mode de garde privé pour leur enfant en bas âge grâce au Soutien à l'Accueil du Jeune Enfant (SAJE) ou encore que la bourse au permis nouvelle formule et le Salon "Booste ta réussite" ont été développés pour aider les jeunes notamment dans leurs démarches professionnelles.

Par ailleurs, je n'oublie pas que dans notre commune certains de nos concitoyens subissent les affres des difficultés que réserve parfois la vie.

C'est la raison pour laquelle, j'ai souhaité que les publics fragiles soient la priorité de ce début d'année. Dans ce cadre, des aides nouvelles ou révisées sont dès à présent proposées aux seniors et aux personnes handicapées (complément de ressources, allocation de soutien à domicile, gratuité de la téléassistance). Le même état d'esprit nous a animé lorsque la Ville a spontanément offert son soutien aux plus démunis ou aux associations œuvrant en leur faveur lors de la vague de froid que nous avons dû affronter il y a quelques semaines.

Mieux cibler les aides, les adapter aux besoins et aux publics concernés, voilà, je crois, ce que nous nous devons d'offrir, au niveau local, à nos concitoyens les plus vulnérables. Il est essentiel



que chacun sache que l'équipe municipale et moi-même nous sommes à l'écoute de tous les Charentonnais parce que cela nous semble essentiel et juste mais aussi parce que, nous le savons, c'est ensemble que nous allons construire l'avenir de notre ville.

En 2017, les traits de cet avenir vont commencer à se dessiner. En effet, notre gestion rigoureuse des deniers publics porte ses fruits et les importants investissements sur le plan des équipements publics sur lesquels nous nous étions engagés vont se concrétiser sous nos yeux ces prochains mois. Je pense ici à de grands projets qui vont changer notre quotidien comme la construction de la nouvelle école Anatole France, l'extension du Multi-accueil Paris, la tribune du stade Guérin qui va être rénovée et aux bâtiments qui vont être érigés pour les utilisateurs du stade Charentonneau, et d'autres encore.

Vous le voyez, plus que jamais, la qualité des services publics et l'amélioration de votre cadre de vie sont les moteurs de notre mobilisation. Aussi, j'aime à penser que les nouveaux chiffres officiels de l'INSEE démontrant un accroissement maîtrisé de notre population sont la preuve que notre action rend Charenton toujours plus attractive et plus accueillante.

*Bien sincèrement*

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Hervé Gicquel". The signature is written in a cursive style and is positioned below the text "Bien sincèrement".

**Hervé Gicquel,**  
Votre Maire,  
Conseiller départemental du Val-de-Marne



MOMENTS CHOISIS

# Entre festivités et solidarité : la fin d'année à Charenton

L'écrivain Amin Maalouf a écrit dans son roman *Les désorientés* : *"Rien ne remplace ces moments où des amis se retrouvent, partagent leurs idées, leurs rêves, leurs repas !"* En cette fin d'année, Charenton a fait sienne cette citation, faisant la part belle aux instants de convivialité aux quatre coins de la ville, parée, pour l'occasion de belles décorations lumineuses. La patinoire en premier lieu, mais aussi les fêtes dans les écoles et les multi-accueils, les traditionnelles opérations de solidarité, la venue du Père Noël, l'arrivée de Noël en cœur de ville et encore les moments de partage avec les seniors : tant de propositions pour réjouir, distraire et satisfaire petits et grands.

9<sup>E</sup> ÉDITION DE CHARENTON SUR GLACE

## La magie de la patinoire a encore opéré !

Ils étaient attendus comme le loup blanc : à la fin du mois de novembre les ouvriers en charge de l'installation de la patinoire sont arrivés, avec leurs lots de matériels. L'arrivée de la patinoire sur la place Briand a fait le tour des réseaux sociaux, l'information s'étant propagée comme une trainée de poudre. Très vite, **les patineurs se sont donnés rendez-vous sur la glace**, tourbillonnant et voltigeant au gré des notes de musique. Les plus jeunes évoluaient du côté du jardin de glace, tandis que les plus aguerris s'élançaient sur le praticable de 600 m<sup>2</sup> pour des pirouettes et des figures plus ou moins acrobatiques. Le chalet de restauration a permis à tous de se réchauffer avec une boisson chaude ou une petite gourmandise... Les Charentonnais de toutes les générations ont ainsi pu se détendre et s'amuser pendant 28 journées non-stop ! **Cerise sur le gâteau** : Brian Joubert est venu pour une animation unique "Patinez avec une star", au cours de laquelle il s'est montré très disponible et accessible. Quelques jours après, c'est un spectacle inspiré du monde du cirque qui a fait le bonheur de toutes et tous, avec des sauts complètement extravagants et une fantaisie communicative.



CÉRÉMONIE

## Les Vœux d'Hervé Gicquel à la population

Le Maire de Charenton, Hervé Gicquel, a convié en janvier dernier les Charentonnais pour la traditionnelle cérémonie des vœux. C'était pour lui l'occasion de mettre l'accent sur la jeunesse et l'avenir de notre ville : un thème qui aura été le fil conducteur de cette soirée. Pour ce faire, il a d'abord, dans un premier temps, convié sur scène les membres du Conseil Municipal des Jeunes qui ont énoncé leurs projets et leurs ambitions pour leur mandat en cours, puis des jeunes de l'atelier théâtre du service municipal Jeunesse ont interprété deux saynètes devant le public venu nombreux. Le Maire a affirmé son souhait de tabler sur la jeunesse, insistant alors sur les différents moyens pour son équipe de soutenir les familles, d'encourager le numérique à l'école et de permettre aux enfants de déjeuner sainement, avec des produits issus de l'agriculture Bio. Hervé Gicquel a ponctué son discours d'autres exemples de dispositifs qui, à compter de cette année, viendront renforcer les aides en faveur des familles et des personnes isolées.



ENSEMBLE, PRENONS LE CANCER DE VITESSE

## Charenton engagée plus que jamais contre le cancer

En décembre dernier, la Ville a été à l'initiative de plusieurs manifestations solidaires. Il s'agissait de mobiliser le plus grand nombre de bénévoles afin de réunir une somme permettant à l'Institut Curie de poursuivre ses travaux de recherches. C'est une tradition de longue date à Charenton, aussi les volontaires se sont montrés nombreux et motivés pour donner un peu de leur temps et de leur savoir-faire. Ainsi, le 1<sup>er</sup> rendez-vous a réuni un samedi après-midi les familles pour **un grand loto solidaire** à l'espace Toffoli. Ensuite, se sont enchaînés dans la bonne humeur **deux déjeuners solidaires dans l'espace restauration de la patinoire**, sur la



place Briand. Les participants à ces événements se sont montrés très généreux et dans le même temps ont passé un agréable moment, placé sous le signe du partage et de la convivialité. Les bénévoles du service Seniors, de l'association des Familles de Charenton, de l'amicale du 3<sup>e</sup> âge mais aussi de nombreux Charentonnais ont participé à ces moments en ne comptant pas leurs efforts pour cette cause

qui leur tient à cœur depuis de si nombreuses années. Lors de la cérémonie des vœux du 2 janvier dernier, **la somme de 11 780 euros** a été remise à l'Institut Curie, contribuant ainsi à la création du premier centre d'immunothérapie de cette fondation.



RENNES, SAPINS ET PETITS LAPINS

## Sur son beau traîneau rouge, il est venu voir les enfants sages

Le parvis de l'Hôtel de Ville a accueilli quelques semaines un traîneau de Noël dans une charmante mise en scène hivernale. Les enfants pouvaient venir s'y asseoir et prendre des photos souvenirs. A l'occasion d'un concours initié par la Mairie, plus de 200 enfants avaient écrit une belle lettre au Père Noël, il était donc tout naturel qu'il soit présent, le temps d'une après-midi, le 17 décembre dernier. Emotions et sourires garantis !

TÉLÉTHON

## Mobilisation sur la place Briand



Depuis quelques années, le 1<sup>er</sup> week-end de décembre est consacré à la lutte contre les maladies génétiques, rares ou lourdement invalidantes. Le Téléthon et son désormais célèbre "36-37" invitent les Français à se rassembler et à se fédérer autour d'une et unique cause : la collecte de dons pour aider la recherche. Le monde associatif et les entreprises ont comme toujours répondu présents le 3 décembre dernier sur la place Briand. Les charentonnais ont retrouvé le stand de la section Allemagne du comité de jumelage avec ses traditionnelles friandises et vin chaud et celui du Lions club avec ses tours de balades en voitures anciennes. Le comité d'entreprise de la société Essilor était également présent sur la place de l'église afin de mobiliser encore un peu plus le public charentonnais. Le Club Gravelle Entreprendre a lui aussi participé au Téléthon en organisant l'opération "Une pile un don" qui a permis la récolte de plus de 40 Kg de piles.



COMMERCE DE PROXIMITÉ

## 2<sup>e</sup> opération de Noël en cœur de Ville



Pas de fêtes de fin d'année sans bons repas partagés en famille ou entre amis ! Pour la deuxième année consécutive, des tentes avaient été installés en cœur de ville pour permettre à chacun de trouver son bonheur parmi les stands de poissons fumés et de produits italiens, apportant de l'animation et de la bonne humeur dans le quartier.

# ÇA S'EST PASSÉ DANS LA VILLE



- 1 - Les structures petite enfance ont fait la fête en décembre, ouvrant leurs portes aux familles
- 2 - La classe de chant lyrique du conservatoire est venue égayer la résidence Gabrielle d'Estrées
- 3 - Le Lions club a organisé une grande collecte alimentaire au profit de l'épicerie solidaire
- 4 - La remise des chocolats de l'Amicale du 3<sup>e</sup> Age
- 5 - L'espace Toffoli a pris des allures de cabaret Russe pour les seniors charentonnais
- 6 - La galette des rois est aussi un bon moment de convivialité !

## Le CMJ en visite à l'Assemblée nationale

Les jeunes élus du Conseil municipal des jeunes de Charenton, accompagnés de quelques élèves délégués des deux collèges de la ville se sont rendus, en fin d'année 2016, à l'Assemblée nationale. L'objectif de cette visite était de permettre aux jeunes de comprendre leur rôle de citoyen dans la société et de développer leur esprit critique. Ainsi, ils ont pu échanger avec Marie-Hélène Magne, 1<sup>er</sup> Maire adjoint, et Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué chargé de la jeunesse, sur des sujets tels que l'engagement, la responsabilité ou encore l'intérêt du plus grand nombre. Cette visite du palais Bourbon leur a fait prendre conscience de la chance qu'ils avaient de pouvoir vivre cette expérience citoyenne pendant les deux ans que compte leur mandat.



### MÉMOIRE

## Hommage à l'abbé Léonce Marraud



Partout en France, la date du 2 décembre dernier avait été proposée pour rendre hommage devant les monuments aux morts aux écrivains combattants de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale. Le Maire de Charenton, Hervé Gicquel, Jean-Marc Boccara, Maire-Adjoint chargé des actions commémoratives, des anciens combattants et du devoir de mémoire, ainsi que les représentants des associations patriotiques ont ainsi déposé une gerbe au monument aux morts de Charenton en hommage à l'Abbé Léonce Marraud, né en 1882 à Charenton, écrivain et soldat mort au champ de bataille de la Marne en 1914. Cet homme de lettres était spécialiste de l'art liturgique, il laisse derrière lui un ouvrage paru en 1913 intitulé "Imagerie religieuse et art populaire".

### DEVOIR DE MÉMOIRE

## Voeux des anciens combattants

Le 11 janvier dernier à l'Espace Toffoli, les Anciens combattants ont présenté leurs vœux aux Maires de Charenton, de Saint-Maurice et de Maisons-Alfort, devant une assistance très nombreuse. Tous trois ont eu à cœur dans leurs interventions de réaffirmer leur attachement profond au monde combattant et aux commémorations qui ponctuent la vie de nos villes. Ils ont rappelé l'importance pour les nouvelles générations de se souvenir et d'honorer celles et ceux qui se sont battus pour la liberté de notre pays.



L'ÉCOLE 2.0

## Charenton et l'Éducation nationale s'engagent pour le numérique



Signature de la convention TICE devant les enfants de l'école Pasteur et en présence, pour Charenton, du Maire, Hervé Gicquel, du 1<sup>er</sup> Maire adjoint en charge de l'enfance et de l'éducation, Marie-Hélène Magne et du Conseiller municipal délégué en charge de la jeunesse et du numérique, Fabien Benoit

Une étape décisive a eu lieu en décembre dernier à l'école Pasteur : la signature de la Convention pour le développement des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, autrement appelé TICE, entre la ville de Charenton et l'Éducation nationale. L'objet de cette rencontre entre Hervé Gicquel, Maire de Charenton et Guylène Mouquet-Burtin, Inspectrice d'Académie était de témoigner de l'engagement fort de la Ville en matière d'éducation numérique en faveur des élèves mais aussi du partenariat durable avec l'Éducation nationale, portant notamment sur le bon usage du numérique à l'école.

A Charenton, près de 2 400 élèves et 93 enseignants sont donc concernés par cette démarche, qui favorise l'utilisation des outils numériques dans les écoles charentonnaises. Historiquement, ce déploiement informatique remonte à 2005, avec déjà la dotation de

postes informatiques dans 22 classes ainsi que la création d'un brevet de compétences en informatique pour les élèves de CM2. Progressivement, la Ville n'a eu de cesse de poursuivre cet équipement (en matière de réseaux et de matériel) de le renouveler et de l'entretenir. Fin 2016, on pouvait ainsi compter 195 PC, 89 imprimantes, 25 Tableaux Numériques Interactifs et 3 classes mobiles.

Dans les mois prochains, 7 nouvelles classes mobiles en élémentaire vont faire leur apparition, dans le cadre de la mise en place de "l'école change avec le numérique". Bientôt, les petits écoliers pourront ainsi travailler en classe avec des tablettes tactiles.

Changer d'outil permet aussi de changer de perspective en travaillant de façon collective avec des séquences plus ludiques et interactives préparées par les enseignants. Charenton confirme donc sa volonté de faire du numérique un enjeu prépondérant.

### AU SERVICE DES CHARENTONNAIS

## Mon espace Ch@renton

Les Charentonnais utilisent depuis quelques semaines déjà la nouvelle plateforme accessible par Internet appelée "Mon espace Ch@renton". Ce service permet notamment de consulter son dossier famille, de réaliser des démarches familiales, de suivre l'avancement des demandes en cours et de consulter et payer ses factures. Les familles peuvent donc se connecter sur "Mon espace Ch@renton" pour inscrire jusqu'au 28 février les nouveaux élèves mais aussi procéder aux réservations des séjours de printemps et aux activités de centre de loisirs des prochaines vacances. [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



### ELECTIONS 2017

## Pensez au vote par procuration

Si vous êtes empêché de vous rendre personnellement au bureau de vote, vous pouvez vous faire représenter, le jour de l'élection, par un électeur de votre choix. Il vous faudra trouver une personne - de confiance - inscrite sur les listes électorales à Charenton et vous présenter en personne soit au Commissariat de Police ou au Tribunal d'instance de Charenton, muni du formulaire de procuration complété, de votre pièce d'identité. Il n'est pas nécessaire d'être accompagné de la personne qui votera à votre place. Enfin, pensez aussi à vous assurer que cette personne n'a pas déjà d'autres procurations. Il est conseillé de réaliser sa procuration le plus tôt possible.

## MOT COMPTE TRIPLE

# Ils font scrabblent les mots

C'est un passionné de jeux de lettres qui, dans les années 40, inventa ce qui allait devenir un classique du jeu de société. L'américain Alfred Mosher Butts ne se douta pas, à l'époque, du succès et de l'engouement qu'il allait susciter sur des générations entières. Concentration, maîtrise de soi, vertus pédagogiques, sans oublier le plaisir du jeu, le scrabble fédère petits et grands et notamment dans les écoles.

En effet, depuis 2012, une convention lie la Fédération française de Scrabble avec le Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. Les écoliers de Briand B ont désormais l'habitude de participer chaque année au concours de scrabble national, avec le soutien logistique de Paule Chambreuil, la représentante locale. Récemment, Ada, Simon et Ayla se sont ainsi qualifiés pour la finale départementale qui se tiendra au mois de mars. Les jeunes de CM1 et CM2 montrent à chaque fois un véritable enthousiasme pour le scrabble qui leur permet de s'amuser et d'apprendre dans le même temps !



## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

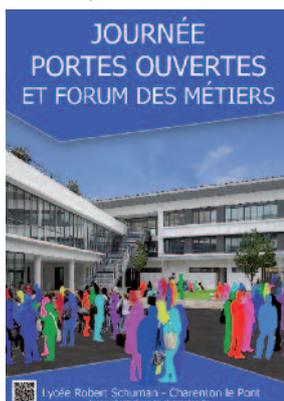
### Il se passe toujours quelque chose au lycée Robert Schuman !

En janvier, une semaine "blanche" a été organisée au sein de l'établissement. Les élèves de seconde, première et terminale ont planchés sur des examens blancs. En effet, les emplois du temps avaient été bousculés pendant 5 jours afin de permettre aux jeunes de se mettre en conditions "réelles" et ainsi de connaître leurs failles pour mieux se préparer pour les épreuves du baccalauréat, aussi bien orales qu'écrites.

Depuis le 9 janvier, un groupe de 12 lycéens effectuent un stage d'un mois et demi au lycée Leonardo da Vinci, à Rome, dans le cadre d'Erasmus+. Ces jeunes, tous inscrits en voie professionnelle, vont vivre une expérience très riche et des rencontres formatrices. A leur retour, *Cmag* ne manquera pas de revenir sur leur parcours.

En mars, la matinée du samedi 4, le lycée organise une matinée "portes ouvertes". Cette manifestation a pour objectif de donner aux élèves de 3<sup>e</sup> mais également aux élèves du lycée de la 2<sup>nd</sup>e à la terminale un éclairage sur leur

poursuite d'études et les voies d'orientation qui s'offrent à eux. Ce sera aussi l'occasion de leur présenter les formations post bac mais aussi l'alternance et l'apprentissage.



## PARCOURS CULTUREL

### Ou comment révéler l'âme des animaux

L'été dernier, un joyeux bestiaire s'était installé sur le parvis de l'Hôtel de Ville. L'univers coloré de Daphné Dejay, artiste charentonnaise, avait alors charmé petits et grands. Dans le cadre du projet éducatif territorial, l'aventure se prolonge tout au long de l'année, avec des partenariats tissés avec l'enfance, l'éducation et la jeunesse ; c'est-à-dire que les animaux de Daphné serviront de support pour des créations diverses auprès du jeune public.

Dans les centres de loisirs, au sein des classes de maternelles et élémentaires et dans différents équipements municipaux vont émerger des œuvres collectives inspirées de son bestiaire. Préalablement, l'artiste a rencontré les équipes pédagogiques,

afin de leur préciser des éléments de son parcours artistique, ses références et les différentes réflexions qu'elle développe, comme si elle parsemait des ingrédients d'une future recette à exécuter. Très mobilisés, les enseignants et animateurs se sont maintenant emparés du projet et communiquent leur enthousiasme auprès des artistes en herbe. Un exemple : une classe de maternelle s'est amusée à recenser la représentation du rhinocéros dans l'histoire de l'Art. Les petits enquêteurs sont remontés jusqu'à Lascaux, en passant par Dürer, Jacquemart, Niki de Saint Phalle ou encore Dali. Un jeu d'enfant pour eux que de créer à partir du rhinocéros installé dans le hall de leur école !



## RESTAURATION SCOLAIRE

### La qualité dans les assiettes

Depuis le 3 janvier dernier, les écoliers charentonnais déjeunant à la cantine bénéficient des avantages du nouveau marché de la restauration scolaire. Les récentes négociations de la Ville ont, en effet, débouché sur une offre de qualité et économique pour les familles avec des produits issus de l'agriculture bio. Charenton avait, en effet, déterminé un certain nombre de critères afin de choisir le prestataire qui, pendant 4 ans, serait en charge de la préparation et la livraison de près de 2 000 repas quotidiens dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. La société Sogeres a donc été retenue.



*"Prendre soin de la santé des enfants, c'est d'abord leur proposer une nourriture saine, adaptée à leur âge et préparée avec des bons produits. Cette nouvelle offre de restauration participe à la volonté municipale de renforcer la qualité et le plaisir à table."*

**Marie-Hélène Magne**

1<sup>er</sup> Maire adjoint  
chargé de l'enfance et de l'éducation

#### Plus de goût, plus de bio, plus de plaisir !

La restauration scolaire privilégie des produits frais et bruts, pour plus de goût. Les crudités sont préparées et taillées en cuisine, les purées, potages, compotes et pâtisseries sont "faites maison". Chaque mois, un menu végétarien est servi dans les restaurants scolaires ainsi qu'un menu "à thème" permettant de découvrir de nouvelles saveurs culinaires, avec par exemple au mois de mars la salade Waldorf, une recette inventée à New-York à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Pour prendre conscience de tous ces choix que la Ville a opérés en matière de qualité et de goût, elle organisera ponctuellement des visites des producteurs locaux partenaires pour les enfants des centres de loisirs. Des visites de la cuisine centrale seront également programmées, sur le site près de Melun, à l'intention des représentants de parents d'élèves.

#### Prendre aussi le temps de la dégustation

Les enfants scolarisés en élémentaire vont pouvoir jouer aux testeurs et donner leur avis. En effet, ils seront parfois amenés à goûter des petites verrines avec de nouvelles recettes en petite quantité : une belle façon d'éduquer les enfants au goût ! Ils pourront "voter" en donnant leur avis, en glissant dans une petite urne un jeton rouge ou vert !



### Au menu : la convivialité

La restauration scolaire est un moment important qui rythme la journée de l'école. Au sein des établissements, les réfectoires sont des lieux privilégiés pour échanger, apprendre et transmettre de bonnes habitudes alimentaires. Le

personnel de restauration, les ATSEM et les animateurs participent à **cet éveil culinaire**. Les enfants apprécient ces moments où ils peuvent parler avec leurs camarades et prendre leur temps pour manger. Ils ont tous une anecdote à raconter sur un menu qui les a marqués ou une plaisanterie échangée avec un des cuisiniers. L'image parfois douloureuse des anciennes générations avec les cantines d'antan est bien lointaine, car dorénavant, **les enfants déjeunent de menus équilibrés et appétissants, faisant la part belle aux produits bio, locaux et de saison.**

### Lutter contre le gaspillage alimentaire

La Ville souhaite faire de l'éducation à la **lutte contre le gaspillage alimentaire** une priorité. Constat avait été fait que trop d'aliments étaient gâchés au terme des repas. Les équipes éducatives encouragent l'enfant à emprunter d'autres usages, pour ne pas gaspiller la nourriture. Prochainement, **des récupérateurs de pain** feront leur apparition dans les réfectoires ainsi que des bornes de tri des

**bio déchets**. Ces derniers seront ensuite confiés à des filières spécialisées de traitement.

### Le menu "5 en 4"

Mieux appropriés aux habitudes alimentaires et à la capacité d'ingestion d'un enfant, **les repas proposés contiennent les composants indispensables à son équilibre nutritionnel et réparties sur 4 plats** (exemple : dés de comté dans les entrées). **Conçus par des diététiciens, ces menus sont mieux consommés.** En outre, ces repas à 4 composantes sont prévus dans le Groupe d'Etudes des Marchés de Restauration Collective et Nutrition : les quantités (appelées "grammages") sont prévues et imposées en fonction des besoins des enfants.

### Pour aller plus loin

Les parents qui souhaitent harmoniser les repas du soir en tenant compte de ce que les enfants ont mangé le midi, (ou pour les plus curieux !), ils peuvent consulter les menus servis dans les écoles sur le site Internet de la ville.

• [www.charenton.fr/famille/restauration](http://www.charenton.fr/famille/restauration)

## La nouvelle offre de restauration scolaire en clair

### • 22 à 30% des produits bio

(œufs, lait, céréales, salade verte, tomates en saison, pommes et poires toute l'année, yaourts natures)

• **50% minimum de produits de provenance locale** (notamment les carottes, les légumes verts et les pommes de terre), issus de l'agriculture raisonnée (banane issue d'une ferme pilote de Guadeloupe, riz de Camargue AOP...) et de circuits courts (le yaourt nature Bio,...)

### • Des produits de saison et labellisés

- Des viandes labellisées "Label Rouge" : steak haché, volaille, saucisse, jambon
- Des fromages servis à la coupe et labellisés AOC et AOP

### • Du pain et des viennoiseries servis le midi et au goûter livrés par deux boulangers de Charenton

- Des menus à thème chaque mois et des "amuse-bouche" pour éduquer au goût
- Un menu végétarien servi chaque mois
- Une formation du personnel de restauration et d'animation renforcée (accompagnement de l'enfant durant le repas, présentation des plats, maîtrise du répertoire alimentaire de l'enfant...)
- Une éducation au tri et à la lutte contre le gaspillage alimentaire au travers des récupérateurs de pain et des bornes de tri installés très prochainement dans les restaurants scolaires élémentaires.

## SERVICE MÉDIATION-PRÉVENTION

### 35h de bénévolat dans un service municipal pour une bourse au permis

A l'heure de la majorité, les jeunes gens aspirent à trouver de l'autonomie : le permis constitue alors un atout non négligeable pour entrer dans la vie active, se déplacer sur des lieux de stages, de formation et être indépendant.

C'est pourquoi la Ville de Charenton a fait le choix, il y a quelques années, de financer à quelques jeunes adultes le passage du permis de conduire, en échange d'heures passées au service de la population. *"Consciente que ce précieux sésame est difficile à financer, la municipalité lance donc, à compter du 6 février, une nouvelle session de bourse au permis automobile, à destination des jeunes charentonnais âgés de 18 à 25 ans"* explique Rachel Gruber, Conseillère municipale déléguée chargée de la médiation prévention. Les jeunes vont avoir la possibilité de venir retirer un dossier de candidature auprès du service Médiation-Prévention, à la Verrière de Bercy.

Il convient bien sûr de remplir un certain nombre de conditions, comme d'être charentonnais depuis plus d'un an, de n'avoir jamais



été inscrit dans une auto-école, d'être de nationalité française (ou d'avoir un titre de séjour en cours de validité) et d'être, au choix, étudiant, demandeur d'emploi ou en formation professionnelle et d'être titulaire de l'A.S.S.R. Des renseignements d'ordre administratif et financier seront en outre à préciser lors de la constitution du dossier. Pour se voir attribuer cette bourse, les jeunes devront remplir certaines conditions d'attribution, en s'engageant notamment à s'inscrire dans l'auto-école partenaire de ce dispositif, à pouvoir autofinancer le montant du code dès l'inscription

à l'auto-école et à participer à la 1/2 journée de sensibilisation sur les dangers des substances psychoactives au volant.

Les principaux critères de sélection seront la motivation du jeune, le besoin urgent pour son insertion professionnelle d'obtenir le permis de conduire et le projet de contrepartie. En effet, dans les 6 mois qui suivent l'accord d'attribution de la bourse, le jeune devra effectuer les trente-cinq heures de contrepartie dans un service municipal, sélectionné en cohérence avec son profil. Il conviendra également qu'il obtienne le code et qu'il ait assisté à l'action de sensibilisation routière. Lorsque toutes ces conditions auront été remplies, la bourse pourra être versée à l'auto-école et le candidat pourra ensuite se consacrer aux trente heures d'apprentissage de la conduite ainsi qu'au passage du permis de conduire.

**Retrait des dossiers : du 6 au 20 février inclus**

**Entretien et constitution du dossier : du 13 février au 10 mars inclus**

Adresse : 6, place Henri d'Astier  
www.charenton.fr - Tél. 01.71.33.51.24

#### LE SERVICE MÉDIATION-PRÉVENTION

##### Un lieu d'écoute et d'accompagnement des jeunes et des parents

Le service Médiation-Prévention remplit, auprès du public charentonnais, des missions d'accueil des jeunes adultes (accueil collectif, lien social, informations...), des entretiens (accompagnement social confidentiel, médiation) ainsi que des actions de prévention. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h45 (fermé au public le mardi matin)

Verrière de Bercy - 6, place Henri d'Astier - www.charenton.fr - Tél. 01.71.33.51.24



#### JOURNÉE DU RÉSEAU PARENTALITÉ 94 Des missions de soutien à la parentalité

L'espace municipal Jeunesse a accueilli en décembre dernier la journée départementale du réseau parentalité. A cette occasion, 118 professionnels du Val-de-Marne (institutionnels, associatifs, travailleurs sociaux) se sont réunis pour débattre et échanger sur des questions de parentalité, des questions principalement tournées vers les pratiques, les postures, les outils de participation... tout ce qui peut intervenir dans la co-construction d'actions avec et auprès des parents. Trois spécialistes sont intervenus à cette occasion : le sociologue Gérard Neyrand sur l'évolution de la famille, le professeur de psychologie Gérard Poussin sur la fonction parentale et la psychologue Marion Canneaux sur les nouvelles parentalités.

## ANTIN RÉSIDENCES

### Quand les bailleurs privés contribuent au bien vivre à Charenton



La Ville ne ménage pas ses efforts pour maintenir un cadre et une qualité de vie à la mesure des attentes des habitants. Elle est régulière-

ment soutenue dans ses actions par les initiatives menées par les particuliers, les bailleurs sociaux et privés. Depuis quelques jours, le bailleur privé "Antin Résidences" illustre parfaitement cette coopération en faveur de Charenton avec l'ouverture d'une opération de réhabilitation sur les bâtiments situés 183, rue de Paris. Prévus pour une durée de 6 mois, ces travaux représentent un investissement financier de 382 089 euros financés grâce à un prêt garanti par la Ville et à une subvention du Conseil départemental.

Le programme prévoit des interventions sur le bâtiment avec notamment le ravalement des façades, la révision de la toiture, le remplacement des fenêtres, etc. mais aussi la rénovation des parties communes et des logements eux-

mêmes (réfection des salles de bain, WC, cuisines, sols, installation électrique et VMC) sans que les locataires ne subissent la moindre augmentation de loyer.

Ainsi, le cadre de vie de ce secteur de la ville va être embelli et les 14 familles concernées verront leur qualité de vie très nettement améliorée. Ceci est d'autant plus vrai que le périmètre d'intervention choisi par le bailleur est le fruit d'une enquête menée auprès des locataires qui, de cette manière, ont eux-mêmes priorisés les points d'intervention qui leur semblaient les plus utiles et pertinents.

Il s'agit donc là d'une opération "gagnant-gagnant" pour le bailleur, les habitants ainsi que pour Charenton et les Charentonnais.

#### A NOTER

### Fermeture de la piscine à partir du 6 février

A compter du 6 février et pour une durée estimée à 4 semaines, la piscine municipale fermera ses portes ; en cause, la détection d'une consommation excessive d'eau révélant une possible fuite d'un des bassins. Afin de réaliser les recherches nécessaires pour remédier à ce dysfonctionnement sans gravité pour les usagers, il est impératif de couper l'alimentation, de vider les bassins, de procéder à des sondages... pour enfin nettoyer, remplir et chauffer le grand et le petit bain.

En bref, des interventions ne permettant en aucun cas d'accueillir les nageurs. Seul le résultat des investigations permettra de connaître la date précise de réouverture de l'espace sportif. Aussi, la Ville vous tiendra-t-elle informée au plus vite via le site Internet [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr), les panneaux électroniques et les panneaux d'information situés à l'entrée de la piscine.



#### LIGNE 8 DU MÉTRO

### Des rames bientôt plus performantes et plus confortables



Le 11 janvier dernier, le STIF, présidé par Valérie Pécresse, a approuvé le financement d'une opération visant à rénover les trains circulant sur la ligne 8 du métro, ligne qui compte trois stations (Charenton-écoles, Liberté et Porte de Charenton) sur le territoire charentonnais.

Ce financement comprend des travaux de rénovation techniques, la remise à neuf de l'aménagement intérieur des rames et la révision de l'aspect extérieur de ces mêmes matériels. En effet, comme il l'a déjà fait sur d'autres lignes, le Syndicat des Transports d'Ile-de-France cherche avant tout à améliorer l'ambiance générale des lignes de métro et le confort des voyageurs. C'est pourquoi une attention particulière va être portée sur les sièges, les peintures, l'éclairage, les vitres, etc. Le projet devrait débiter par la rénovation technique de 15 trains. Cette phase courra jusqu'à mi-2018.

ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ, ÇA DÉMARRE !

## 2017 : l'année des grands projets

Le Maire, Hervé Gicquel, a fait le choix de placer l'année 2017 sous l'égide de la jeunesse. Il aurait tout aussi bien pu la consacrer à la concrétisation des grands projets que l'équipe municipale avait proposés en 2014 aux Charentonnais. Après les études et travaux préparatoires inhérents à des opérations d'une telle ampleur, les graines semées et consciencieusement cultivées par l'équipe municipale depuis 3 ans commencent à sortir de terre.

### Multi Accueil Paris

Le réaménagement et l'extension du multi-accueil Paris, dont les travaux préparatoires sont lancés depuis juillet dernier vont permettre de mieux répondre aux attentes des familles à compter du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. En effet, grâce à cette opération, la superficie du bâtiment existant sera accrue, atteignant environ 350m<sup>2</sup> et aménagée de manière à pouvoir accueillir le multi-accueil et la crèche familiale précédemment située au rez-de-chaussée du centre communal d'action sociale - Alexandre Portier. La mutualisation de cette structure donnera à la Ville la possibilité d'accueillir plus d'enfants qu'auparavant (ouverture de 12 berceaux supplémentaires). Le chantier de construction débutera à la fin du mois de février pour une durée de 12 mois.



### Tribunes du stade Guérin

Après le remplacement de tout le mobilier, de l'éclairage et l'installation d'un gazon synthétique, il ne restait plus que la tribune à réhabiliter pour que le stade Guérin achève sa totale rénovation. Ce sera chose faite pour le dernier trimestre de l'année. A cette date, après plusieurs mois d'intervention, la charpente et les gradins auront été rénovés, la nouvelle couverture métallique aura été installée et la structure sera aux normes notamment d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.

### Locaux du stade Charentonneau

La démolition des anciens locaux du stade Charentonneau va débuter en mars pour une durée de 8 semaines. Il faudra ensuite procéder au déplacement des préfabriqués en place depuis plusieurs mois pour assurer le confort des utilisateurs du stade afin de créer le périmètre d'intervention le plus spacieux possible pour la construction des futurs locaux qui débutera en septembre prochain. La livraison de ce bâtiment qui assurera les fonctions de vestiaires, club house, bureau administratif et logement pour un gardien est programmée pour la fin de l'année 2018.



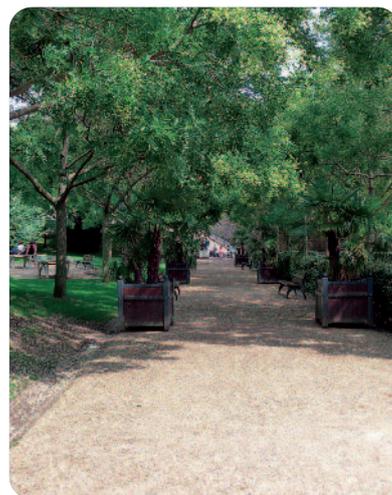


### Marché du Centre

Le marché couvert du Centre est un lieu incontournable de Charenton où chaque mercredi et samedi les habitants aiment à faire leurs courses mais aussi à se rencontrer. Aussi, la Ville a souhaité entreprendre aux côtés du concessionnaire en charge de la gestion du marché une opération de réhabilitation qui réponde aux besoins et attentes des commerçants comme des usagers. Des interventions sont donc prévues sur l'électricité, la peinture, les carrelages, les faux plafonds, les portes d'entrée et les toilettes publiques. Les travaux entreront dans leur phase opérationnelle à compter du mois de mars pour une livraison garantie pour le Forum des associations qui se tiendra le dimanche 10 septembre. A noter : le marché couvert restera ouvert durant toute la phase de chantier.

### Requalification du parc de Conflans

Après des travaux importants d'assainissements réalisés ces derniers mois, la Ville va procéder au cours du deuxième trimestre 2017 à une opération de requalification paysagère d'une partie du parc de Conflans où vont être plantés de nouveaux arbres et sera créé un jardin à la française mais aussi de la voie du chemin du Séminaire de Conflans qui dotée d'un nouveau revêtement et délestée de son trottoir permettra un accès plus aisé aux personnes à mobilité réduite à la Médiathèque du Patrimoine et au parc.



### L'école élémentaire Anatole France

Après plusieurs semaines de préparation notamment des sols et les travaux de décaissement, de terrassement, la création des fondations et des murs de soutènement, les choses sérieuses commencent sur le chantier de la future école Anatole France. Preuve en est l'installation, le 19 janvier dernier, de la grue qui va permettre de charrier les matériaux nécessaires et concrètement de construire, dès le mois de mars, le corps de ce nouveau bâtiment très attendu par les familles. Pour rappel, cet établissement abritera une école élémentaire de 8 classes, une salle de restauration et un centre de loisirs.

*"Le renouvellement urbain, l'amélioration du cadre de vie, la sécurité des personnes, la solidarité, le développement et la qualité des services à nos concitoyens, la solidité de nos finances, la maîtrise des dépenses, une fiscalité modérée parmi les plus faibles du 94, sont les maîtres mots et les références de notre action.*

*Quartier par quartier, de nouveaux espaces de vie, réalisés ou en cours de réalisation, dessinent le visage du Charenton de demain."*

Hervé Gicquel, le 2 janvier 2017  
lors de la Cérémonie des vœux à la population.





témoignages sincères et émouvants. Quelques seniors charentonnais ont d'ailleurs participé à ce projet, qui pose un regard tendre sur la vieillesse. La projection sera suivie d'une discussion et d'un petit goûter. Entrée libre.  
Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - 3<sup>e</sup> étage salle d'animation

## PROJECTION-CONFÉRENCE

### Des routes et des rides

Le pôle Seniors organise le jeudi 23 février prochain à 14h une projection conférence intitulée "des routes et des rides". Ce documentaire a été réalisé durant l'année 2014-2015, porté par une psychologue clinicienne, Clémence Guinot, avec le concours de cinq étudiants aujourd'hui professionnels en exercice. Il donne la parole aux personnes âgées, dressant un portrait non exhaustif de cette génération autour de plusieurs thèmes : vieillir, la transmission et la famille, les valeurs et les émotions. Le film montre des moments de confiance, d'authenticité avec des

## JEANNE D'ALBRET

### Une résidence connectée

Depuis bientôt 40 ans, la résidence pour personnes âgées Jeanne d'Albret a vocation à offrir aux retraités seuls, valides et autonomes la sécurité, les commodités et la convivialité qu'ils sont tous en droit d'attendre à leur âge. Divers ateliers et moments de partage sont régulièrement proposés aux résidents pour leur offrir un cadre de vie agréable et rassurant. La fin d'année a été ponctuée de moments de musique, avec les petits chanteurs du service Jeunesse et du Conservatoire municipal André Navarra, mais aussi des repas auxquels les familles étaient conviées. Comme toujours, les retraités continuent à participer à différents ateliers, dont le dernier en date qui portait sur l'initiation aux tablettes numériques, mais aussi des projections ou plus récemment la galette des rois. Le prochain rendez-vous festif est programmé le mardi 21 février pour un déjeuner aux couleurs de l'Italie : musique, décoration et bonne humeur garanties !



## C'EST NOUVEAU

### Des ateliers "bien dans mon assiette"



S'il est important de manger équilibré tout au long de sa vie, certaines périodes sont plus sensibles que d'autres. Après 60 ans, il convient ainsi d'être vigilant. Quels sont les besoins spécifiques des seniors ? Quels aliments privilégier ou au contraire éviter ? Dans le cadre de sa politique de prévention des personnes âgées, la Ville s'attache à proposer régulièrement aux seniors des actions de sensibilisations. Le pôle Senior propose donc une série d'ateliers thématiques très instructifs pour préserver votre santé de façon plaisante.

Mardi 31 janvier de 14h30 à 15 h30  
Conférence introductive

Jeudi 23 février de 14h30 à 16h30  
Bien-être à table pour vivre mieux

Jeudi 2 mars de 14h30 à 16 h30  
Faire ses courses sans se ruiner

Jeudi 9 mars 14h30 à 16 h30  
Rester en forme au quotidien

Jeudi 16 mars 14h30 à 16 h30  
Aiguiser ses papilles

Jeudi 23 mars 14h30 à 17 h30  
Mettre la main à la pâte

Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux  
3<sup>e</sup> étage salle d'animation  
Sur réservation au 01.45.18.36.34

## Continuer et faire mieux

L'équipe municipale est soucieuse du bien-être des Charentonnais et témoigne régulièrement de sa volonté d'être présente pour les habitants rencontrant des difficultés. Afin de répondre équitablement et efficacement aux besoins des Charentonnais (familles, jeunes, personnes handicapées ou seniors), elle a chargé le CCAS de réviser certaines prestations.

### Pour les familles d'enfants âgés de 3 mois à 3 ans : le SAJE



Jusqu'à présent, Charenton avait institué un "Forfait Garde d'Enfant" permettant de soutenir les familles n'ayant pas obtenu de place en structure collective. Bien que conditionné aux revenus des bénéficiaires, force est de constater que ce soutien financier n'incitait pas toutes les familles à confier leur enfant à un assistant maternel ou à une garde à domicile. L'équipe municipale refuse que des raisons financières dictent le choix des parents pour faire garder leur enfant. C'est la raison pour laquelle, l'ancien forfait a laissé place au "Soutien à l'Accueil de Jeune Enfant" (SAJE).

Grâce à cette nouvelle aide, la Ville permet aux familles, sous conditions de ressources, de pouvoir librement adopter le mode de garde qui leur semble le mieux adapté sans que cela ne leur coûte plus cher qu'un mode de garde collectif.\*.

Pour tout renseignement, contacter le Relais Assistants Maternels - Centre Alexandre Portier (Rez-de-Chaussée) - 21 bis, rue des Bordeaux Tél. 01.71.33.51.38

\* déduction faite du complément de libre choix du mode de garde versé par la Caisse d'Allocations Familiales

### Pour les seniors et les personnes handicapées : conserver le pouvoir d'achat et favoriser le maintien à domicile

Des dispositifs légaux comme l'ASPA (ex minimum vieillesse) et AAH (Allocation aux adultes handicapés) existent pour les seniors et les personnes portant un handicap. Les personnes concernées sont donc invitées à solliciter avant toute autre démarche ces aides auxquelles elles peuvent prétendre.

Pour autant, parce que la Ville considère naturel et essentiel de venir en aide à ce public fragile, elle a décidé de renforcer son panel d'aides facultatives. "L'aide à la personne avec son lot de combats contre l'isolement, la maladie, la perte d'autonomie et la pauvreté est une véritable question de société à laquelle nous ne saurions nous soustraire. L'équipe municipale et moi-même pensons qu'il s'agit d'un élément fondamental et prioritaire de notre mission", précise le Maire, Hervé Gicquel.

### Le complément mensuel de ressources

Cette aide a été mise en place par la Ville afin de s'assurer qu'aucun Charentonnais parmi les plus modestes ne vive sous le seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé, chaque année, sur le revenu médian français, chiffre fluctuant et qui, malheureusement, n'a connu que des baisses depuis 2009. Aussi, afin d'assurer le maintien du pouvoir d'achat de ses habitants, la Municipalité a décidé de calculer le complément mensuel de ressources sur la base de 2009 et non celle de l'année en cours qui leur aurait été moins favorable.

### L'allocation de soutien à domicile

L'allongement de la vie et le manque cruel de places dans les établissements spécialisés ont fait du maintien à domicile un enjeu majeur pour notre société. Dans ce cadre, la Ville a préféré substituer à la "prime de chauffage", mise en place en 1975 pour répondre aux besoins de l'époque, une allocation dédiée au maintien à domicile d'un maximum de Charentonnais âgés

ou handicapés. Soumise à des conditions de revenus, les modalités et le calcul de cette aide pouvaient être améliorées afin d'être plus efficace et mieux ajustée aux besoins. Dorénavant, l'allocation qui oscille entre 92 et 144 euros par an sera donc proratisée en fonction des revenus des bénéficiaires et non plus calculée forfaitairement en fonction de 3 niveaux de revenus.

### La Télé assistance



La télé assistance ou télé alarme est un outil prépondérant pour le maintien à domicile des personnes âgées, en perte d'autonomie ou souffrantes. Le Département prend déjà en charge le montant de ce matériel et sa maintenance. Restait jusqu'alors à la charge des bénéficiaires l'abonnement à ce service. Afin que chaque senior charentonnais puisse y accéder aisément et sans se soucier de son coût financier, toute demande pour obtenir une télé assistance auprès du CCAS déclenchera automatiquement une prise en charge intégrale de l'abonnement par la Ville.

"Il n'est pas envisageable pour nous que certains Charentonnais soient privés de ce service si efficace pour ces personnes souvent isolées et toujours fragilisées par l'âge ou la maladie. Surtout si les raisons sont financières ou parce que la démarche semble trop complexe !", conclut Michel Van Den Akker, Conseiller municipal délégué notamment au service social.

Pour tout renseignement à propos de ces aides, contacter le service "Soutien aux seniors" du CCAS - Centre Alexandre Portier 21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.71.33.51.32

## SPORTS

### Deux personnalités de Charenton à l'honneur

#### Huguette Solanès

##### Une vie au service de la natation

Huguette Solanès a reçu récemment, à l'occasion d'une cérémonie en Préfecture, la médaille d'or de la jeunesse et des sports. Huguette est loin d'être une inconnue pour tous ceux qui ont fréquenté le Cercle des Nageurs de la Marne Charenton puisqu'elle en assure bénévolement le secrétariat depuis de nombreuses années, faisant le suivi des licences en début d'année et rentrant le programme et les résultats des matches de water-polo sur le site du club. Huguette a



également assuré le secrétariat du téléthon pendant 28 ans, délivrant les diplômes aux nageurs. Professionnellement, elle fut secrétaire du Comité régional Ile de France de natation de 1980 à 2000 auquel elle a continué à venir donner un coup de main après sa retraite. Un mot qui n'a pas beaucoup de sens pour Huguette qui reste toujours active au service de son sport (tout comme son mari le légendaire Firmin). Preuve de sa renommée, ce ne sont pas moins de deux réceptions l'une avec le Préfet de région et l'autre avec le Comité départemental Olympique et Sportif qui ont été organisées en son honneur.

#### Philippe Vidal

##### le hand-ball au cœur

Lors de cette même cérémonie, Philippe Vidal a, lui, reçu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports. Né en 1954 à Charenton, puis ayant grandi à Saint-Mandé, il se tourne vers le Maire, Robert-André Vivien, pour créer un club de handball en 1973. Il en assure pendant une dizaine d'années le côté sportif, laissant la partie administrative à des personnes plus expérimentées avant de prendre la présidence du club dans les années 80, peu après son



accession en championnat de France. L'équipe première évolue aujourd'hui en Nationale 3 alors que le club compte 400 licenciés et pas moins de 15 équipes. Philippe Vidal a choisi de peu recruter et met l'accent sur la formation pour alimenter l'équipe première.

Il estime cohérent que chaque ville développe une politique particulière et se spécialise sur quelques sports collectifs. "A Charenton, le basket et le volley occupent avec talent les gymnases, il ne pourrait pas y avoir de place pour le hand qui est très bien à Saint-Mandé !"

## SPORT SCOLAIRE

### Championnat de France UNSS de volley féminin à Charenton !

La Direction nationale de l'Union Nationale du Sport Scolaire organise le championnat de France UNSS filles des lycées (seconde à terminale) de volley ball 4x4 à Charenton. Les 16 meilleurs équipes représentant chacune leur lycée et leur académie (dont celle de la Réunion) seront qualifiées après des éliminatoires et s'affronteront sur les parquets charentonnais du 27 au 30 mars 2017. Chaque équipe a l'obligation de fournir un jeune arbitre formé et certifié.

**Gymnases Tony Parker. Entrée libre mais contrôlée strictement. Matches de poule le 28 mars dès 8h30, matches de classement le 29 mars dès 8h30 et matches de classement dès 8h30 et finale à 13h30 le 30 mars.**

## ATHLÉTISME

### Foulées charentonnaises : dites 33 !

L'Azur Olympique organise la 33<sup>e</sup> édition des traditionnelles foulées charentonnaises le 19 février sur un parcours sécurisé partant de Charenton et empruntant une bonne partie du bois de Vincennes. Toutes les épreuves habituelles sont au programme dont la fameuse course des As de 15km qui a le label FFA. Dès le samedi, vous pourrez visiter le village départ. Quelques dossards seront encore disponibles sur place avant la course pour les retardataires et les distraits qui auraient oubliés de s'inscrire sur le site officiel. [www.topchrono.biz](http://www.topchrono.biz)

Le dimanche 19 février, n'hésitez pas à venir un peu en avance en raison des mesures de contrôle et évitez les gros sacs à dos !  
Suivez les informations sur la course en temps réel sur le site <http://foulees.azurcharenton.fr>

## PÉTANQUE

### Victoire charentonnaise à la Coupe du Val de Marne



Les boulistes du club de Charenton se sont brillamment illustrés en remportant la Coupe du Val de Marne promotion fin 2016. L'équipe senior composée de 8 joueurs a remporté la finale contre Nogent sur Marne lors de matches en tête à tête, en doublette et en tripléte. Il s'agit d'une magnifique récompense pour ces joueurs chevronnés !

## BASKET

# Interview exclusive d'Evan Fournier

Contacté en Floride il y a quelques jours, Evan Fournier a accepté de répondre aux questions du Cmag pour le début d'année. Le joueur des Orlando Magic n'oublie pas Charenton et salue ses fans.

**Cmag :** Est-ce que ce nouveau rôle de leader n'est pas un peu lourd à porter ?

**Evan Fournier :** Etre le leader d'une équipe NBA a toujours fait partie de mes objectifs depuis que je suis gamin. J'ai toujours été et je suis très enthousiaste à l'idée d'avoir plus de responsabilités. Donc je ne dirai pas que c'est trop lourd à porter, puisque c'est une source supplémentaire de motivation. J'espère d'ailleurs que mon rôle va continuer d'évoluer dans ce sens avec le temps.

**Cmag :** Avez-vous des retours de vos fans de France, et surtout de Charenton où vous avez grandi, sur votre évolution et en tirez-vous de la force ?

**Evan Fournier :** Oui j'ai pas mal de retour de supporters en France, de plus en plus d'ailleurs. Lorsqu'il s'agit d'un charentonnais ça me fait d'autant plus plaisir et ça me rend fier. J'ai beaucoup d'affection pour ma ville, j'y reviens chaque été et les encouragements que je reçois dans la rue me font toujours chaud au cœur.

**Cmag :** Vous êtes un compétiteur et vous l'avez affirmé à plusieurs reprises, ce sont les titres qui vous intéressent. Les résultats



sont un peu contrastés pour le moment pour les Magic, mais on le sait la saison régulière est très longue, quels sont vos objectifs à titre personnel et pour votre équipe pour cette saison NBA ?

**Evan Fournier :** Oui je suis un compétiteur, ce n'est un secret pour personne. Cette année, le principal objectif est de décrocher une place en playoffs. Pour l'instant on a du mal à être constant mais si on continue de s'accrocher et de bosser dur, je crois en nos chances. A titre personnel, je veux continuer ma progression et étendre mon rôle et mon impact au sein de la ligue.

**Cmag :** Quel est votre meilleur souvenir avec la Saint-Charles de Charenton où vous avez évolué toute votre jeunesse ?

**Evan Fournier :** Mon meilleur souvenir avec la Saint-Charles reste sans hésiter notre deuxième titre de champions de France.

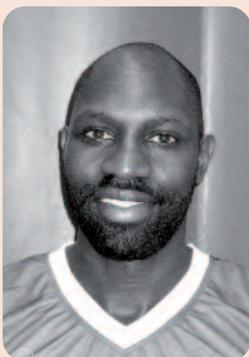
Je le trouve encore plus beau que le premier car nous sommes la seule équipe à l'avoir gagné deux fois d'affilée dans l'histoire. Je suis d'ailleurs encore en contact avec pas mal de joueurs dont Maxime Nguyen qui est comme mon frère.

**Cmag :** Souhaitez-vous y jouer un rôle un jour ?

**Evan Fournier :** Y jouer un rôle, je ne sais pas, je suis encore au début de ma carrière et je ne me pose pas la question.

**Cmag :** Enfin, avez-vous un petit mot pour tous ceux qui vous suivent parfois en veillant très tard ou en se levant très tôt ?

**Evan Fournier :** Merci à tous les insomniaques qui veillent tard pour regarder nos matchs, merci infiniment. Je vois souvent vos tweets et ils me font toujours plaisir !

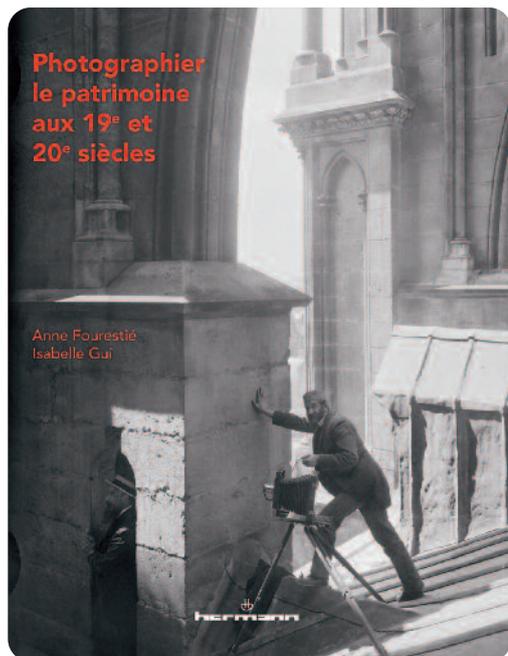


## BASKET

# Décès de Pape Badiane

La fin d'année 2016 a été marquée par une triste nouvelle pour la Saint Charles. L'ancien basketteur international français et joueur de la Saint-Charles, Pape Badiane, champion de France avec Roanne en 2007, est décédé à 36 ans dans un accident de voiture survenu dans les Deux-Sèvres, dans la nuit du 24 décembre 2016. La carrière du pivot de 2,07 m, surnommé "le Poulpe" en raison de ses bras tentaculaires, a connu son sommet en 2007, au moment de sa sélection en équipe de France pour le Championnat d'Europe aux côtés des stars NBA Tony Parker et Boris Diaw. Nando de Colo et Florent Piétrus ont d'ailleurs exprimé leur tristesse sur les réseaux sociaux. Pape Badiane a tout gagné en France : la Pro A avec Roanne en 2007, la Semaine des As en 2007 et 2009, ainsi que la Coupe de France en 2009 avec Le Mans. Joueur de Poitiers de 2009 à 2013, il y avait mis un terme à sa carrière professionnelle, à la suite d'une opération au poignet. Il avait rejoint la Saint-Charles au début de cette saison.

Le président Fabrice Canet a évoqué un joueur "exemplaire et de devoir", un homme "d'une profonde bonté et d'une extrême gentillesse". Pape Badiane était père de deux filles. Un hommage émouvant lui a été rendu le 14 janvier dernier, lors du match de la Saint-Charles.



## LIVRE D'ART

### Photographier le patrimoine aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles

La Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP), située sur le site de l'ancien séminaire de Conflans, assume la charge de collections photographiques inestimables, sans doute l'une des plus riches d'Europe. Publié à l'occasion du vingtième anniversaire de la MAP, l'ouvrage d'Anne Fourestié et Isabelle Gui, du département de la Photographie de la MAP, retrace 150 ans d'histoire de la photographie en s'appuyant sur des fonds d'archives méconnus qui éclairent la constitution d'une collection devenue elle-même objet patrimonial qui compte à l'heure actuelle au moins quinze millions de négatifs et quatre millions de tirages.

Pour ne citer que quelques-uns des photographes représentés dans ce bel ouvrage : Le Gray, Baldus, Atget, Nadar. Avec la première Guerre Mondiale et la création de la Section photographique et cinématographique de l'Armée, une nouvelle dimension est également abordée, celle de l'actualité de guerre, sujet moins connu du grand public.

Photographier le patrimoine aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
Editions Hermann

## DE STRASBOURG À CHARENTON

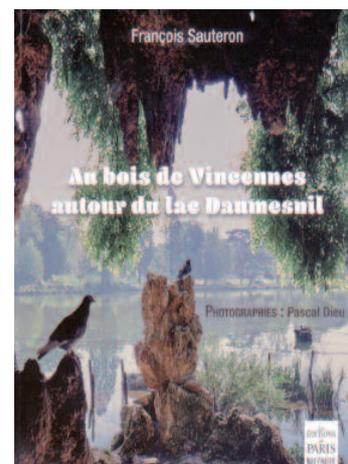
### De Strasbourg à Charenton Il a bâti une cathédrale en carton

Difficile de trouver les mots pour qualifier le travail d'André Boudin. Patient, il lui aura fallu trois ans pour réaliser une maquette en carton inspirée la cathédrale de Strasbourg. Meticuleux, il a utilisé la règle de trois pour évaluer les proportions et donc l'échelle de cette construction. Respectueux de l'environnement, il n'a utilisé pour cette folle entreprise que des cartons de récupération des produits de consommation courante. Précis et documenté, André a réalisé les décors de la cathédrale de façon réaliste, avec le souci du détail, aussi bien pour l'intérieur de l'édifice que pour la partie extérieure. Spectaculaire, cette maquette entièrement démontable, est dotée d'un système d'éclairage et compte plus de 100 000 pièces ! Perfectionniste, il a conçu une 1<sup>ère</sup> tour octogonale flanquée de 4 escaliers à vis octogonaux de 100 marches chacun : une prouesse qu'il renouvella plus tard car, ayant amélioré sa technique de cartonage, ce retraité charentonnais a choisi de refaire une 2<sup>e</sup> fois cette pièce essentielle de la maquette.



## SORTIE LITTÉRAIRE

### Allons au bois avec Sauteron !



Charenton, comme chacun sait, est voisine du bois de Vincennes et quelques enjambées suffisent pour s'y rendre. Ce bois d'apparence si ancien a été en fait en grande partie aménagé au 2<sup>nd</sup> Empire où l'on creusa notamment un lac de 12 hectares auquel on donna le nom d'un général d'Empire, gouverneur du Fort de Vincennes du nom de Daumesnil. Cette histoire cachée du bois, François Sauteron nous la révèle dans son dernier ouvrage avec sa verve habituelle qui fait de lui un conteur inégalable. Vous vous promènerez avec ce charentonnais du cimetière ancien à la Cipale puis au temple bouddhique et jusqu'au lac en 28 chapitres insolites à la rencontre de la faune et de la flore. Ne manquez pas cette balade bucolique inoubliable !

François Sauteron "Au bois de Vincennes  
autour du lac Daumesnil" Les éditions de Paris  
Max Chaleil - Photos de Pascal Dieu



LE SAVIEZ-VOUS ?

## Charenton en Louisiane

Pour les Charentonnais, il n'existe qu'un seul Charenton. Or peu d'entre nous le savent, mais un village de 2 000 habitants, au cœur du pays Cajun, en Louisiane porte ce nom depuis 1840.

A 60 km de Lafayette, cette petite localité est la seule réserve indienne de la Louisiane. 1 000 Chitimachas y résident aujourd'hui. Charenton dépend administrativement de la paroisse St Mary et doit son appellation aux Français qui s'y sont établis à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, et qui ont fait prospérer la région avec les plantations de canne à sucre. La végétation y est luxuriante: grands chênes parés de mousse espagnole, magnolias, cyprès. La faune est riche en variétés d'oiseaux, alligators et autres espèces sauvages : peu d'éléments de comparaison avec "notre" Charenton Val-de-Marnais donc !



Curieux de connaître l'histoire de ce village et les éventuels liens avec notre ville, deux Charentonnais s'y sont rendus en octobre dernier. Christian Lafaille et Arlette Proust ont fait le voyage depuis la France avec la ferme intention de découvrir l'origine du nom de Charenton (USA). Y avait-il un lien avec un visiteur en provenance du Val-de-Marne, avec le nom de l'Hôpital de Saint-Maurice, qu'il était autrefois d'usage d'appeler "Asile de Charenton", ou tout autre explication ?

Sur place, ils ont rencontré des officiels et des personnalités Chitimachas et ont apprécié l'art de vivre et la culture Cajun.

Christian et Arlette ont aussi mené leur enquête, en consultant les registres des décès, en visitant le cimetière et en interrogeant les habitants. Aujourd'hui, il existe plusieurs hypothèses sur l'origine du nom du village. Certaines sont plus historiques, d'autres plus romantiques, mais difficile de trancher véritablement, mais Christian Lafaille est pugnace, il ne compte pas en rester là : *"Je suis allé trois fois à Charenton Louisiane. A chaque fois j'ai été très bien accueilli et cette histoire me tient à cœur. Je lance un appel à témoin pour avancer dans mes recherches : avez-vous des personnes de votre famille qui seraient allées vivre en Louisiane à la fin du 18<sup>e</sup> siècle ? Cela nous permettrait de poursuivre notre enquête."*

Son contact : c.j.lafaille5@gmail.com

## Comité de Jumelage

SECTION ITALIE

### Des liens d'amitié forts entre Charenton et Borgo Val di Taro

Charenton a noué au fil du temps des liens étroits avec des villes situées dans plusieurs pays étrangers. Ces jumelages qui se traduisent par des échanges culturels, éducatifs et économiques. Une délégation de Borgo Val di Taro est ainsi prochainement attendue, elle sera composée de musiciens et d'un groupe de collégiens. Ce séjour leur permettra de visiter la ville et de rencontrer leurs pairs à Charenton. Les premiers se produiront d'ailleurs au T2R en compagnie des musiciens du conservatoire municipal et les plus jeunes assisteront à des cours au collège La Cerisaie.

## A vos agendas !

**Mardi 28 février**

Assemblée Générale Extraordinaire du Comité à 19h30 à l'espace Toffoli, puis Assemblée Générale du Comité à 20h

**Vendredi 3 mars**

Soirée festive de la section Italie du Comité de Jumelage à 20h à l'espace Toffoli en présence de la délégation de la ville jumelle Borgo Val di Taro  
Renseignements : 06.62.47.09.89 et 06.48.26.04.16

Mail. [italien-jumelage@gmail.com](mailto:italien-jumelage@gmail.com)

**Samedi 4 mars**

Concert de la "Banda" au T2R à 20h30 Orchestres "Corpo Bandistico Borgotarese" et du conservatoire municipal André Navarra  
Renseignements : 06.62.47.09.89 et 06.48.26.04.16

Mail. [italien-jumelage@gmail.com](mailto:italien-jumelage@gmail.com)

**Mardi 7 mars**

Conférence "Berlin - ville paradoxale - les années 20" animée par Alain Violette à 20h

Prix : 7 €

Renseignements : 06.38.42.28.10.

Espace Toffoli - 73, rue de Paris  
ou 12, rue du Cadran



## PREUVE DU DYNAMISME LOCAL

### 3<sup>e</sup> soirée d'Agir ensemble sur le territoire

L'espace municipal Jeunesse a accueilli dernièrement la 3<sup>e</sup> soirée d'Agir ensemble sur le territoire. Cette expérimentation, débutée en 2012, a pour vocation de créer un dialogue territorial entre les acteurs locaux (associations, entreprises, collectivités). Elle est la preuve qu'il existe un écosystème favorable à la mise en commun d'énergie, d'expertises, d'idées, sur Charenton et Saint-Maurice pour de trouver des solutions ensemble à des problématiques d'intérêt général.



La centaine de participants réunissant le monde des associations, de l'entreprise, de l'Education nationale et de l'équipe municipale a permis la mise en lumière du chemin parcouru par la dynamique "Agir ensemble sur le territoire" et des futures perspectives. En matière de résultats, c'est le programme "Quand élèves et entreprises se rencontrent", co-construit en partenariat avec le lycée polyvalent Robert Schuman, le club Gravelle Entreprendre et les villes de Charenton et de Saint Maurice, qui illustre le mieux la pertinence de cette dynamique et l'objectif

qu'il se fixe de rapprocher durablement le monde de l'éducation de celui du travail. S'appuyant sur l'association "le Rameau", son partenaire de toujours, et sur les travaux d'études qu'elle a engagés auprès des citoyens, associations, entreprises mais également des maires de France, Agir ensemble sur le territoire a retenu deux axes majeurs : **l'emploi et la jeunesse**.

Les acteurs présents ont, lors de cette rencontre, répondu présents à nouveau à la proposition de se rencontrer pour partager les actions

existantes, les étoffer et les relier entre elles. Le thème retenu ? Choisir la jeunesse et l'amener vers la vie active. Ils se sont inscrits dans deux groupes de travail pour trouver des solutions ensemble afin d'agir à toutes les étapes de la vie des jeunes. Le 1<sup>er</sup> groupe se focalisera ainsi sur "la prévention des risques d'un non-accès à la vie active" (de l'enfance au collège) et le 2<sup>nd</sup> sur "les moyens pour y accéder" (du lycée à l'entrée dans la vie active).

Ces deux groupes se réuniront dans le cours du mois de février et proposeront un plan d'action à l'issue des prochaines réunions. Ils s'appuieront sur la cartographie des actions existantes à destination des jeunes, sur les acteurs présents sur le territoire et bien sûr la jeunesse. Seront abordés des thèmes importants comme le logement, la santé, le handicap et la mobilité. Ces actions devront bien sûr n'écarter personne pour tenir compte du tissu social de deux villes.

Comme l'a souligné Pierre Miroudot, Conseiller municipal délégué en charge de l'Economie et de l'Emploi : "Cette nouvelle étape de la dynamique est ambitieuse, elle veut rassembler pour donner toutes ses chances à la jeunesse."

Renseignements au 01.46.76.50.00  
[www.lerameau.fr](http://www.lerameau.fr)

## ARTISANAT

### La charte qualité à l'honneur

Chaque année, la Chambre de métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne récompense des chefs d'entreprise lors d'une grande soirée. Le 19 décembre dernier, cette cérémonie a mis en lumière le travail de David Ouaknine, des 3 ouvriers de France, une entreprise de travaux "tous corps d'état" spécialisée dans la rénovation, qui s'est vu remettre pour la 3<sup>e</sup> année consécutive la charte qualité performance, en présence de Nicole Richard, Présidente de la CMA 94 et de Pierre Miroudot, Conseiller municipal délégué en charge de l'Economie et de l'Emploi.

Les 3 ouvriers de France - 17, rue Jean-Baptiste Marty  
 Tél. 01.43.75.54.71 - [www.les3odf.fr](http://www.les3odf.fr)



# L'actualité de nos commerces et entreprises



## LA CUISINE DE SYLVIE

### • Traiteur

Vous connaissez déjà Christophe, son mari, car depuis 16 ans, il régale le quartier de ses pains et pâtisseries. Sylvie Teillet a eu l'idée, quand la papeterie située à côté de son commerce a fermé, d'ouvrir un nouveau commerce. Elle a choisi une activité artisanale complémentaire de l'Atelier de Christophe, qu'elle a appelé "La Cuisine de Sylvie". Ce traiteur propose depuis le mois de décembre une grande diversité de produits de tradition (jambons, épicerie fine, cave à vins, rôtisserie, fromages). Sylvie propose des portions de gratins, ratatouilles et autres lasagnes, elle prépare aussi des verrines, des petites barquettes de sélections fromagères et fait en sorte que chacun puisse se faire plaisir avec ce qu'il préfère. Pour la maison, pour amener un bon produit chez des amis ou pour faire un petit cadeau, dans la cuisine de Sylvie, il y a sans doute ce qu'il vous faut

La cuisine de Sylvie - 61, rue de Paris  
Tél. 01.43.75.16.30  
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 14h et de 16h à 20h et le dimanche de 10h à 13h30 (fermé le mercredi)



## NAIL AND COACHING

### • Institut de beauté

Il y a trois ans, un établissement dédié aux soins et à la beauté ouvre ses portes au 129, rue de Paris. Nail and sisters souhaite maintenant développer de nouveaux projets. Sarah Ditchi a ainsi eu l'idée de proposer une nouvelle formule, alliant conseils beauté et séance de coaching lors de soirées thématiques. Une première soirée est organisée le mardi 28 février prochain, à partir de 20h30. En petit comité, comme une bulle de décompression, il y sera question de gestion du stress, d'évacuer la pression et de trouver des moyens d'apaiser les tensions. Une coach de vie sera présente pour tenter d'apporter des solutions à ces petits maux du quotidien tandis qu'une esthéticienne réaffirmera la nécessité de prendre soin de soi pour être bien dans sa peau. Ce nouveau concept porte le nom : Nail and coaching, c'est-à-dire la promesse d'un moment de douceur et de bienveillance. Le montant de la participation est fixé à 50 € (atelier coaching + pose de vernis + 1 boisson).

Nail and sister - 129, rue de Paris  
Tél. 06.17.89.51.23  
[www.nailsisters.com](http://www.nailsisters.com)

## EMPLOI

### Entretien d'embauche : des ateliers pour bien se préparer

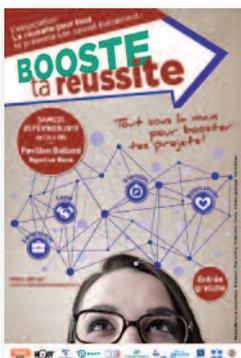


Arriver à décrocher un entretien d'embauche avec un recruteur n'est, en soi, pas une chose aisée. Il faut sans relâche répondre à des annonces, rester vigilant lorsque paraît une offre ou être réactif lorsqu'un poste se libère ou se crée. Pour autant, il convient de ne pas manquer une étape prépondérante dans cette démarche de recherche d'emploi : la préparation à l'entretien d'embauche. La Ville propose, à cet effet, des ateliers pour accompagner et conseiller les Charentonnais. Deux demi-journées sont prévues par petits groupes pour évoquer et travailler ensemble, dans la confiance, le respect et la confidentialité, les éléments de présentation des candidats. Cette formation s'adresse à tous, aussi bien des non-diplômés que des diplômés, des personnes en recherche d'emploi ou de stage. Certaines formations nécessitent des entretiens, aussi ce type de préparation peut se révéler utile. Le principe ? Être le plus prêt possible, en montrant le meilleur de soi, en mettant ses qualités en avant mais surtout en confrontant ses expériences. Le temps de formation s'inscrit en deux parties, avec la théorie et la pratique, c'est-à-dire une présentation du parcours professionnel de chaque candidat en 3 minutes. Les participants ont la possibilité de simuler des entretiens, sont accompagnés et la souplesse du dispositif leur apporte un soutien. Cela leur permet aussi d'être reconnus et écoutés.

Prochaines séances : mardi 21 et jeudi 23 février de 14h à 17h et mardi 21 et jeudi 23 mars de 14h à 17h. Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil.  
Direction de l'Economie et de l'Emploi - 73, rue de Paris  
Inscriptions : 01.46.76.50.00 (gratuit)

## BIENVENUE À Antoine François Ostéopathe

11, rue de Paris  
Tél. 06.21.37.65.63  
Mail. [antoinefr.osteo@gmail.com](mailto:antoinefr.osteo@gmail.com)



## EMPLOI

### Salon d'orientation "Booste ta réussite"

Le samedi 25 février prochain, un salon d'orientation d'un nouveau genre est organisé de 13h à 19h au pavillon Baltard à l'attention des jeunes de 16 à 25 ans. Cinq villages présenteront le monde de l'éducation, des métiers, de l'emploi/entrepreneuriat, du sport et de l'art. Ce salon "Booste ta réussite" s'affirme d'ores et déjà comme un événement contribuant à l'échange de témoignages et d'expériences, propices à l'orientation des jeunes, puisque près de 80 intervenants sont prévus.

Pavillon Baltard - 12, avenue Victor Hugo à Nogent-sur-Marne  
<http://boostetareussite.fr/evenement/le-salon/>

## PARTENARIAT

# Quand les lecteurs rencontrent les musiciens

Expérience peu banale, que celle de voir arriver en décembre dernier dans les espaces colorés et feutrés de l'espace Jeunesse de la médiathèque des Quais une ribambelle de contrebassistes ! Les jeunes musiciens du conservatoire municipal André Navarra s'étaient préparés à mettre en musique un conte traditionnel turc, interprété par deux lectrices. Ce conte, intitulé "Sagesse et malice de Nasreddine, le fou qui était sage", avait préalablement été choisi parmi le riche fonds patrimonial de contes pour enfants de la médiathèque des Quais. Un vrai mélange des genres, alliant musique et narration, qui a su séduire le public, agréablement surpris par cette harmonie et ces histoires lumineuses et pleines de bon sens. L'aventure se renouvelle le 29 mars prochain, à 15h, cette fois-ci avec la classe de MAO (musique assistée par ordinateur).



3 DATES SINON RIEN

## Prochainement au Théâtre des 2 rives

Concert - Mercredi 22 février - 20h30

**Agathe Iracema** mêle jazz, bossa nova intimiste et samba détonante. Dans son nouvel album *Feeling Alive*, elle livre sa vision lumineuse d'un jazz moderne et intense qui raconte l'amour, la vie et l'art de vivre ensemble. Au petit t2r.

Cirque - Vendredi 24 février - 20h30

**Leo** est one-man-show physique superbe. Il défie les lois de la gravité en mariant les arts du théâtre, du mime, du mouvement et de l'animation. Un spectacle inventif et poétique.



Théâtre - Mercredi 1<sup>er</sup> mars - 20h30

En 2015, le Théâtre des 2 rives a accueilli ce spectacle en répétitions : **le syndrome de l'Écossais**. Cette pièce réunit Thierry Lhermitte, Bernard Campan et Florence Darel autour d'une réunion de famille où les secrets, les bouteilles et les non-dits vont voler en éclats. Ce casting de rêve est l'une des comédies à succès du moment qui puise sa force comique dans des situations profondes de tous les jours.

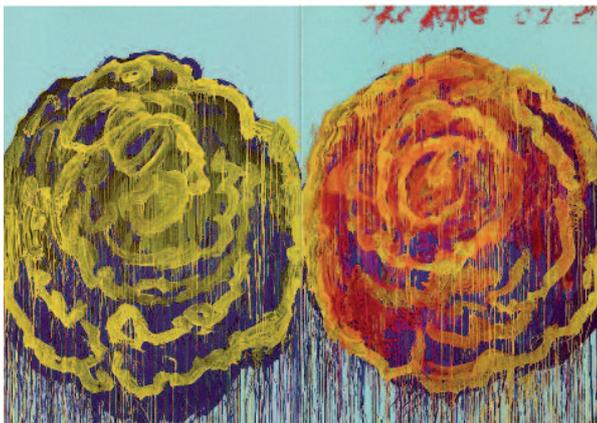
Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris  
Tél. 01.46.76.67.00. [www.lestheatres.fr](http://www.lestheatres.fr)

## Médiathèque des Quais Spectacle jeune public "main dans la main"

Quatre mains dansent et jouent dans un petit théâtre en bois et emmènent les enfants dans différents univers ludiques et visuels. Ce spectacle interprété par la compagnie charentonnaise Miss O Youk a été créé et pensé pour partager un moment unique avec les très jeunes enfants : il joue avec les sons, les rythmes, la danse et la couleur.



Samedi 11 février à 11h  
Gratuit  
sur réservation  
01.46.76.69.00  
Pour les 0-3 ans  
Médiathèque des Quais  
section jeunesse  
36, quai des carrières



## CONFÉRENCE

### Découvrez Cy Twombly au T2R avant de le voir à Beaubourg !

Salué comme l'un des plus importants peintres de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, Cy Twombly est le témoin de l'expressionnisme abstrait américain et des origines de la culture méditerranéenne. L'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages organise une conférence au T2R le 3 mars prochain pour rendre hommage à cet artiste exposé jusqu'au 24 avril au centre Georges Pompidou. Il interroge la mythologie avec un répertoire très personnel de signes et de traces exécutés soit en noir et blanc soit en voluptueuses couleurs.

Vendredi 3 mars à 19h - Tarif unique : 8 €

Réservations au 01.46.76.66.06. Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

## FÉVRIER

### JUSQU'AU 11 FÉVRIER

#### 64<sup>e</sup> édition du Salon de Charenton

Le Salon de Charenton fête sa 64<sup>e</sup> édition cette année, à l'Espace Art et Liberté jusqu'au 11 février prochain. Il est le témoin de la diversité artistique des créateurs charentonnais et mauritiens, confirmés ou prometteurs, aux univers variés : peintures, sculptures, photographies, gravures, dessins, techniques mixtes. L'invité d'honneur cette année est Mosko, un artiste urbain majeur qui livre au public un bestiaire fascinant d'expression et de beauté.

## PENDANT LES VACANCES

### SAMEDI 4 FÉVRIER

#### 10h - 12h : Speaking Coffee

Tous les samedis - Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.00

#### 15h - 18h : Atelier peinture aux pigments, animé par Anne Mandorla

Selon projet et niveau de chacun. 45 €. Minuit Mardi : Maison des artistes de Charenton, 9, place de la Coupole www.mandorla.net - 06.09.31.56.86 Autre atelier samedi 4 mars

#### 15h30 : "Quelle est la couleur de la vie ?"

Pré-inscription impérative. Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.00

#### 19h30 : "L'homme semence" (théâtre)

13€. groupe 10€. Réservation : 01.43.96.21.05 ou commstudiotheatre@sfr.fr 86, rue de Paris Autre représentation dimanche 5 février à 17h

### DIMANCHE 5 FÉVRIER

#### 14h - 18h : Dimanches artistiques

Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte" Enfants : 30 € Adultes : 35 €. Matériel compris, goûter offert. Animé par Nataly Guetta, "Ateliers tout en couleurs" 51, square Henri Sellier. Sur réservation uniquement : 06.84.59.63.24 ou asso@atelierscouleurs.org Autres séances les 12, 19 et 26 février.

### DU LUNDI 6

#### AU VENDREDI 10 FÉVRIER

#### 10h30 : "Blabla des Belles Bulles" (chansons)

8€. Réservation : 01.43.96.21.05 ou commstudiotheatre@sfr.fr 86, rue de Paris

### DU LUNDI 6 AU VENDREDI 17 FÉVRIER (SAUF WE)

#### 10h - 11h15 : "Méthode le Geste de peindre"

Tarifs tout compris :  
Enfant dès 3 ans, ado : 3 jours 96 €  
4 jours 118 € - 5 jours 140 €.  
Adulte : 3 jours 135 € - 4 jours 168 €  
5 jours : 190 €.  
L'Atelier de Charenton : 06.12.61.39.08  
contact@atelierdecharenton.com

#### 14h - 18h : "Les Bulles' Arts" :

#### Activités artistiques et loisirs créatifs à la carte

30 € / enfant (-5 € si fratrie). Matériel compris, goûter offert. Animé par Nataly Guetta, "Ateliers tout en couleurs" 51, square Henri Sellier. Sur réservation uniquement : 06.84.59.63.24 ou asso@atelierscouleurs.org

### DU MARDI 7 AU VENDREDI 16 FÉVRIER (SAUF WE)

#### 14h30 : "Frankensussie" (théâtre)

8€. Frankensussie raconte les tribulations extraordinaires d'une enfant à la mode de Tim Burton. Réservation : 01.43.96.21.05 ou commstudiotheatre@sfr.fr 86, rue de Paris

### MERCREDI 8 FÉVRIER

#### 10h30 : Les petites oreilles (heure du conte)

Tous les mercredis Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.00

### JEUDI 9 FÉVRIER

#### 19h30 : "Fary is the new black"

Tarif unique 16 €. Réservation : 01.43.96.21.05 ou commstudiotheatre@sfr.fr 86, rue de Paris

### SAMEDI 11 FÉVRIER

#### 11h : "Main dans la main"

Jusqu'à 3 ans. Duo danse de mains et théâtre d'objets par la Cie Miss O'Youk Renseignements à la Médiathèque des Quais : 01.46.76.69.00

### DU LUNDI 13

#### AU VENDREDI 17 FÉVRIER

#### 10h30 : "Les contes de ma Babouchka" (conte en musique)

8 €. Réservation : 01.43.96.21.05 ou commstudiotheatre@sfr.fr 86, rue de Paris

### LUNDI 20 FÉVRIER

#### Atelier dessin peinture, animé par Anne Mandorla

15h - 17h15 : Séance découverte 23 €. Trimestre 126 €  
19h30 - 21h30 : Séance découverte 20 €. Trimestre 108 €  
Minuit Mardi : Maison des artistes de Charenton - 9, place de la Coupole www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

### MARDI 21 ET/OU

### MERCREDI 22 ET/OU

### JEUDI 23 FÉVRIER

#### 9h30 à 12h30 : Stage "Découverte du modelage", avec Stéphane Tomeï

15 € tout compris. Les Ateliers d'Art de Charenton : 07.71.28.07.62 ou assoc-alec@laposte.net

### MERCREDI 22 FÉVRIER

#### 20h30 : Agathe Iracema

(musique jazz) Tout public. 6 € à 19 €. Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00 www.lestheatres.fr

### VENDREDI 24 FÉVRIER

#### 20h30 : "Léo" (illusion, cirque)

Dès 10 ans. 11 € à 34 €. Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00 www.lestheatres.fr

### SAMEDI 25 FÉVRIER

#### 10h à 15h : Stage "Argile japonaise", par Mariya Usacheva

50 € tout compris. Les Ateliers d'Art de Charenton : 07.71.28.07.62 ou assoc-alec@laposte.net

#### 10h à 17h30 :

#### Stage "Huile et acrylique au couteau" avec Danielle Rannou.

55 € tout compris. Les Ateliers d'Art de Charenton : 07.71.28.07.62 ou assoc-alec@laposte.net

#### 15h - 18h : Atelier dessin de nu, animé par Anne Mandorla

Diverses techniques, tous niveaux. 40 € + prestation modèle  
Minuit Mardi : Maison des artistes de Charenton - 9, place de la Coupole www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

### DIMANCHE 26 FÉVRIER

#### 10h30 à 12h : atelier peinture libre "le grand atelier du dimanche"

Tarif tout compris :  
Enfants de 3 à 5 ans : 31 € pour 1h  
Enfant, ado : 34 € - Adulte : 45 €.  
L'Atelier de Charenton : 06.12.61.39.08  
www.latelierdecharenton.com  
contact@atelierdecharenton.com.

#### 15h45 : Heure d'orgue de Saint-Pierre de Charenton

Libre participation. Interprété par Isabelle Pâques (Soprano); Yves Gersant (trompettes) et Jean Guilcher (orgue). Œuvres de Purcell, Haendel, Scarlatti, Bach...  
Église Saint-Pierre de Charenton

## MARS

### MERCREDI 1<sup>ER</sup> MARS

#### 20h30 : "Le syndrome de l'écossais" (théâtre)

30 €, 45 €. Théâtre des 2 Rives 01.46.76.67.00  
www.lestheatres.fr

### VENDREDI 3 MARS

#### 19h : "Cy Twombly, le primitif et l'élémentaire" (conférence de l'art)

Tout public. 8 €. Réservation et renseignements au 01.46.76.66.06  
Théâtre des Deux Rives.

### SAMEDI 4 MARS

#### 20h30 : concert de la « Banda »

Orchestres Corpo Bandistico Borgotaresse et du conservatoire municipal André Navarra. Tarifs et réservations : Mme Carini : 06.62.47.09.89 carinis@wanadoo.fr  
Mme Gauthier : 06.48.26.04.16 italien.jumelage.charenton@gmail.com  
Théâtre des 2 Rives

## PRÉSENCE POSTALE

### La ville mobilisée

**Vous avez été nombreux à contacter la Ville pour en savoir davantage sur la fermeture de l'annexe du bureau de Poste situé rue Pasteur et les conséquences dans votre quotidien. Cmag répond à vos interrogations.**

Dès novembre 2016, Hervé Gicquel, Maire de Charenton-le-Pont et Conseiller Départemental du Val-de-Marne, avait pris part au mouvement de contestation des élus du Val-de-Marne à l'annonce de la réduction d'horaires voire à la fermeture définitive de certains services de proximité de la Poste à l'échelle départementale.

La prise de position avait été dictée par la stratégie floue de cette entreprise vis-à-vis du territoire charentonnais. La direction territoriale de la Poste avait indiqué au Maire qu'elle envisageait, d'une part, une éventuelle évolution de l'antenne du quartier Pasteur sans en préciser le calendrier et, d'autre part, la création d'un Point Relais chez un commerçant local.

**La Municipalité était naturellement soucieuse des conditions d'accès aux services postaux pour les Charentonnais ; et ce d'autant plus que l'équipe municipale avait noté une nette dégradation des services proposés par l'antenne de proximité du quartier Pasteur qui, en outre, ne comprenait pas de services financiers depuis plusieurs années.**

Début janvier, Hervé Gicquel a constaté, par simple voie d'affichage à l'entrée du site de la rue Pasteur, l'annonce de sa fermeture sans qu'aucune communication officielle ne lui soit parvenue de la part des dirigeants de cette entreprise. C'est pourquoi **il dénonce cette décision unilatérale alors qu'il est intervenu à plusieurs reprises** auprès des responsables de la Poste, en leur demandant de surseoir à toute décision concernant ce site et de lui fournir des garanties quant au maintien d'une qualité optimale de ses services dans sa commune. Il est également intervenu en Conseil départemental pour réclamer la tenue de la Commission départementale de la présence postale.

**En revanche, force est de constater que l'ouverture d'un "Relais Poste" au sein du "Tabac Bercy 2" situé, 2-4, place de l'Europe peut être un atout pour les Charentonnais et ce à plusieurs titres.** D'une part, l'ouverture de ce point-relais, depuis le 9 janvier, permet d'assurer la majorité des prestations qui étaient fournies par les agents de La Poste dans la partie ouest de Charenton dont l'évolution urbaine va s'accélérer dans les prochains mois. De plus, les usagers peuvent à présent bénéficier d'autres avantages qui facilitent, à n'en pas douter, leurs démarches (voir encadré ci-dessous).

Malgré tout, le Maire reste vigilant et a de nouveau sollicité une rencontre auprès de la direction de La Poste sur ce sujet. Cmag ne manquera pas de vous tenir informés.

#### Les avantages du "Relais Poste"

- Le parking gratuit de Bercy 2,
- Un établissement entièrement accessible aux personnes handicapées,
- Une ouverture 6 jours sur 7 et 12 dimanches par an,
- Des horaires d'ouverture quotidiens étendus jusqu'à 20h30.

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER

## Baisse du prix de l'eau potable

Le SEDIF a baissé le prix de l'eau depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette nouvelle baisse du prix de 10 centimes/m<sup>3</sup> au bénéfice des usagers domestiques s'ajoute à la baisse de 32 centimes/m<sup>3</sup> obtenue en 2011 avec le nouveau contrat de Délégation de Service Public. Elle s'inscrit dans le contexte de stabilisation des consommations d'eau et du début de la concrétisation du Grand Paris de l'eau avec l'arrivée de plusieurs communes au SEDIF.

Le prix payé par les usagers du SEDIF passera ainsi de 1,47 €/m<sup>3</sup> (prix au 1<sup>er</sup> octobre 2016) à 1,37€/m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette baisse concerne la part "eau potable" de la facture, soit un tiers seulement de la facture totale (32%). Cette dernière comprend en effet d'autres coûts qui ne relèvent pas du SEDIF, en particulier pour la collecte et le traitement des eaux usées (assainissement : 44%) et de nombreuses taxes et redevances (pour le compte de l'Agence de l'eau, Voies Navigables de France, Seine Grands lacs, et la TVA : 24%).

En parallèle, le Service public de l'eau renforce encore son aide aux ménages qui connaissent des difficultés pour le paiement de leur facture d'eau. Avec une enveloppe annuelle de plus de 2 millions d'euros, près de 31 000 foyers ont déjà bénéficié de ces aides depuis 2011. Ce dispositif, dont bénéficient les abonnés particuliers du service depuis 2011, est désormais étendu dans le cadre de l'expérimentation ouverte par la loi dite "Brottes", à l'ensemble des usagers, y compris les usagers non-abonnés résidant en immeuble collectif, qui connaîtraient des difficultés de paiement à travers leurs charges locatives.

FOIRE AUX QUESTIONS

## La vignette "Crit'Air"

La pastille écologique (également appelée vignette pollution, pastille Crit'Air ou vignette 2017) est obligatoire pour circuler dans Paris depuis le 16 janvier dernier. L'objectif est de classer et reconnaître les véhicules en fonction de leurs niveaux d'émissions polluantes et servira à l'avenir, notamment lors des pics de pollution où seuls les véhicules les plus propres seront autorisés à circuler dans des zones de circulation restreinte (ZCR), en remplacement du système d'alternance entre les véhicules équipés de plaques minéralogiques paires ou impaires. Quoiqu'il en soit, si vous souhaitez pouvoir circuler dans Paris en semaine entre 8h et 20h sans risquer une amende, ne tardez pas à faire la demande de votre vignette.

### Qui est concerné ?

Les véhicules datant d'avant 1997 n'ont déjà plus le droit de rouler dans Paris en journée et en semaine (du lundi au vendredi de 8h à 20h) tout comme les deux-roues immatriculés avant le 1<sup>er</sup> juin 2000. Cette restriction ne concerne que Paris intra-muros hors bois de Boulogne et Vincennes et ne comprend pas le périphérique. Cependant, tout le monde sera concerné, les Parisiens comme les visiteurs occasionnels. Seuls les véhicules d'urgence et de collection seront exemptés. Tout contrevenant risquera une amende de 68 euros (135 euros pour un poids lourd), 45 euros si c'est payé immédiatement. Sachez toutefois qu'une période de tolérance courant jusqu'à la mi-mars a été déterminée.

### Pastille écologique : quelle catégorie pour votre voiture ?

Il y aura cinq catégories différentes (violette, jaune, orange, marron et grise) plus une pour les véhicules électriques (verte). La couleur de la vignette qui sera affectée à votre véhicule dépend principalement de l'année de commercialisation du véhicule, du carburant qu'elle utilise et de son respect des normes "EURO"



### Comment commander la pastille écologique 2017

Pour se procurer la pastille Crit'Air, il faut impérativement se rendre sur le site [certificat-air.gouv.fr](http://certificat-air.gouv.fr). Le propriétaire doit alors indiquer le numéro d'immatriculation de son véhicule. La pastille écologique est facturée 4,18 euros (3,70 euros plus les frais d'envois) et envoyée par voie postale à l'adresse figurant sur la carte grise du véhicule. Le certificat est valable pour toute la durée de vie du véhicule. Il sera donc inutile donc d'en demander un nouveau si vous achetez un véhicule d'occasion

### Pastille écologique pour les deux roues

Des pastilles sont aussi prévues pour les deux-roues selon des critères identiques aux autres véhicules. Pour rappel, les deux-roues immatriculés pour la première fois avant le 1<sup>er</sup> mai 2000, n'ont pas l'autorisation de circuler à Paris en semaine.

Pour en savoir plus : [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)



## "CHARENTON DEMAIN" A vos côtés !

La Municipalité se fait un point d'honneur d'être aux côtés des Charentonnaises et des Charentonnais à chaque étape de leur vie et surtout lorsqu'ils font face à des difficultés.

Dans ce cadre, le Soutien à l'Accueil du Jeune Enfant (SAJE) est déployé par la Ville depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 afin de favoriser les modes de garde. Cette aide est versée aux familles employant une assistante maternelle ou une garde à domicile, pour leur enfant âgé de 3 mois à 3 ans. Il s'agit d'une action novatrice et significative pour compenser le surcoût d'une garde individuelle par rapport au tarif en structure municipale.

Depuis quelques années, notre Commune finance à

des jeunes de 18 à 25 ans le passage du permis de conduire en échange d'heures passées au service de la population. Les critères d'attribution viennent d'être affinés puisque les bénéficiaires de cette bourse devront effectuer désormais trente-cinq heures de bénévolat dans un service municipal. L'objectif est de favoriser la mobilité dans le cadre des études mais également pour des démarches professionnelles pour des postes où la maîtrise de la conduite est demandée.

Par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), il est également porté une attention particulière aux catégories les plus modestes parmi les seniors et les personnes handicapées. Ainsi, ceux-ci peuvent-ils bénéficier du Complément

Mensuel de Ressources (CMR) qui vient d'être récemment revalorisé afin de lutter efficacement contre la précarité.

Le CCAS a décidé, par ailleurs, d'orienter le budget de l'ancienne prime de chauffage qui n'était pas adaptée aux besoins locaux pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées le plus longtemps possible.

Enfin pour les personnes les plus isolées et fragilisées, la Ville prend en charge intégralement le montant de l'abonnement à la télé assistance à domicile. Ce système démontre quotidiennement son utilité en assurant une veille 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Il a pour finalité de conforter l'accompagnement des personnes fragilisées à domicile et de favoriser ainsi la prévention de la perte d'autonomie.

A Charenton-le-Pont, des actions concrètes sont mises en œuvre par la majorité municipale pour favoriser l'égalité et la solidarité qui sont les piliers du bien vivre ensemble.

Les élus du groupe Charenton Demain  
Retrouvez-nous sur notre blog :  
[www.charenton-demain.fr](http://www.charenton-demain.fr)



## "CHARENTON AVANT TOUT" Pollution de l'air : Charenton doit agir !

Les récents épisodes de pollution de l'air aux particules fines nous ont rappelés à quel point il était temps d'agir pour que nous puissions enfin respirer un air sain, et particulièrement à Charenton. Mais ces pics de pollution ne doivent pas nous faire oublier que c'est la pollution chronique de l'air qui a le plus d'effets néfastes sur notre santé. Aujourd'hui, en France, cette pollution chronique représente la troisième cause de mortalité juste après le tabac et l'alcool. Et si l'on peut éviter de boire ou de fumer, on peut difficilement arrêter de respirer.

En Ile-de-France, plus de la moitié des particules fines que nous respirons proviennent du trafic routier. C'est le principal levier sur lequel agir et la ville de Charenton doit prendre sa part de responsabilité si elle ne veut plus subir le couperet de la circulation alternée qui s'avère peu efficace. Ainsi, notre groupe Charenton Avant Tout demande au maire de Charenton de s'associer à l'initiative parisienne de mise en place d'une zone de circulation restreinte pour les véhicules les plus polluants, via l'utilisation de la pastille de couleur Crit'air. Sans cela, le risque est grand que notre ville devienne le point de rencontre de tous les véhicules polluants qui s'arrêteront aux portes de la capitale.

D'autres moyens d'actions existent, comme l'instauration d'une aide municipale incitant à l'installation dans les parkings, publics ou privés, de prises de recharge pour véhicules électriques, qui permettra aux Charentonnais qui disposent d'une voiture et qui ne peuvent pas prendre les transports en commun d'opter pour la voiture électrique plutôt que diesel. Au travers de cette mesure, nous n'imposerions pas le choix du mode de transport et ferions en sorte que quel que soit ce choix, celui-ci soit moins polluant.



Loïc Rambaud,  
Conseiller Municipal  
[www.charentonavanttout.fr](http://www.charentonavanttout.fr)

## "POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE" La démocratie locale est tombée dans le panneau

La loi sur l'affichage libre est claire : à Charenton, 22 m<sup>2</sup> de panneaux devraient être consacrés à l'expression de la pluralité culturelle, citoyenne et civique. Or, la municipalité n'en offre que 8 m<sup>2</sup>... Nous avons dénoncé à deux reprises en conseil municipal ce non-respect manifeste du Code de l'environnement. Mais aucune date d'installation ne nous est annoncée. Est-il si difficile dans une ville de 30 000 habitants de trouver 14m<sup>2</sup>, la surface d'un petit studio, pour que les citoyens puissent s'exprimer ? Nous proposons donc une rapide mise en conformité avec la loi, préférable au dépôt de plainte récent contre une association pour un affichage-forcément-sauvage. Plutôt que de pénaliser l'expression associative, syndicale et politique, nous invitons la municipalité à respecter cette liberté fondamentale de la démocratie !



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



## "CHARENTON AMBITION"

Voici venu le temps de la préparation du débat d'orientation budgétaire de notre commune. Avant d'évoquer la question sur le plan local, je souhaite partager avec vous ceci : *il aurait pu, il aurait dû* en être autrement ! Depuis 2012, *il aurait fallu* prendre des mesures courageuses. Au lieu d'agir avec le sérieux budgétaire que la raison imposait, les mesures prises ont entraîné les collectivités locales dans une situation intolérable. La dette de la France sera passée de 89,6% en 2012 à 96% en 2017 augmentant de 6,4 points au lieu de baisser de 8,5 points comme s'y était engagé le Président. Ces 15 points d'écart représentent 330 milliards d'euros... Alors oui, plus que jamais, nous devons faire preuve de dynamisme, de modernité, d'innovation et d'enthousiasme pour **relever ensemble** l'ampleur des défis qui représentent un champ immense à cultiver dans lequel nous sèmerons les bases de notre avenir.

## NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Adèn MELLOUK	Zoé FOURNIS	Elly MARCIANO
Joseph KAROUBI	Noélie BLEMAND	Louisa KHELIFF-TOUHAMI
Joachim LAKS	Elsa MULÉ	Talia DINGREVILLE
Emna MIADI	Isaac CHARGUI	Alexandra LAZARESCU
Rafael ARNALDOS	Blanche VIRIEUX	Emma SCERBAC
Raksmeï YOU CHBEIR	Noa VOLDRE	Ioan PUSCAS
Yohan-Paul DAYA NOUPOUE	Sofia MOLDOVAN	Basile ADAM PELAMATTI
Luca LECOURT SIMIER	Anass OMRAN	Liora FITOUSSI
Agathe FOLIO BESSON	Joseph BÉGASSAT-GUINARD	Alice DUBOIS
Inaa TRAORE	Omar HAMILA	Bonnie-Zélie RUNGOAT
Liv MAYMON	Emma L'HÉLIAS	Meïr COHEN
Léna MEFTAH	Saskia VOORONS	Antoine SOUCHETTE
Clarence de LABBEY de la BESNARDIÈRE	Naor DRESS	Inaya ZAHED
Sasha MELOULI	Joseph BENSIMON	Iris MARIENKO JOURNE
Jeanne FIGUEIREDO	Sylan CHAALAL	Mélissa PEREIRA SILVA
Danaël BERGER	Nell MARCIANO	

## MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Hila DARMON et Brian ATLAN	Yoram ZALLOUFI et Robert YIM
Zineb AMHOUD et Kamal SADKI	Maria GALLART IGLESIAS et Francisco CASTILLO
Amélie BITAN et David COURCHIA	Hyacinthe JASWAN SINGH et Yann FRESSIGNAUD

## DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Raymond VIERRE	Armand de CHARRETTE de la CONTRIE	Sura OKSENHANDLER veuve CYPEL
Claude BONNET épouse LECOMTE	Bernard LLENSE	Fernande LE MAT veuve MASSONI
Daniel HEURTAULT	Marc SINTÈS	Guy CALVEZ
Simonne VIGNY veuve LECONTE	Sylvie GRASLIN	Cherif SMATEL
Brigitte CHEMINADE	Sophie SOBORSKA	Michel HERBIN
Esther ALAZDRAKI	Albertine LEROY	Mathilde OTADUY veuve MOHAMED
Ginette JACTIN veuve THABOURET	Michel CHAMBOST	Patrick NGOYI
Suzanne WEIL veuve KRAUTH	Giorgio BALZARINI	
Didier COLLAS	Jean BÉNESSE	

## Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans : venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en janvier 2001 : de janvier 2017 à avril 2017
- Ceux nés en février 2001 : de février 2017 à mai 2017
- Ceux nés en mars 2001 : de juin 2017 à juin 2017.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

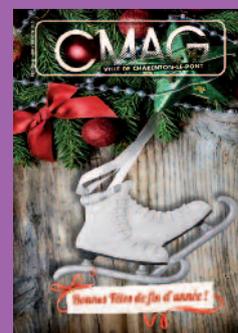
## Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- Carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

## Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.  
Samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45.



## Cmag chez vous

En cas de non réception de votre Cmag, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : [cmag@charenton.fr](mailto:cmag@charenton.fr)

EXPOSITION JUSQU' AU 11 FÉVRIER 2017

# 64<sup>E</sup> SALON DE CHARENTON

Invité d'honneur : **MOSKO**



Espace Art et Liberté • 3, place des Marseillais  
Charenton-le-Pont • M° Liberté • Tél. 01 46 76 68 14  
**ENTRÉE LIBRE DU MARDI AU SAMEDI DE 13H À 18H**

[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



ESPACE **ArtLiberte**

**Charenton, une VILLE à VIVRE**